



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1791 LUNDI 29 JUILLET 2013

Concertations nationales

Le G14 pour une médiation Mary Robinson - Sassou N'Guesso



Mary Robinson

Le Groupe des quatorze a fait une déclaration en huit points affichant des prises de position sur son plein appui à la double médiation internationale de Mary Robinson et Denis Sassou N'Guesso, mais aussi sur la participation au dialogue uniquement des délégations de la famille politique de Joseph Kabila et celle des acteurs politiques l'ayant rejeté et qui continuent à contester les résultats des élections du 28 novembre 2011. Le G14 a proposé une modération tournante des assises et même une pré-concertation entre les deux parties pour préparer consensuellement les termes de référence. Le G14 se dit déterminé à s'opposer à toute tentative de révision de toutes les dispositions verrouillées de l'article 220 de la Constitution. Selon Baudouin Buassa, son regroupement politique participera au dialogue et non à des concertations car il ne s'agit pas, a-t-il poursuivi, d'une consultation mais d'un échange sur les solutions à la crise de légitimité.

Page 20



Denis Sassou N'Guesso

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE ET PROFIT

Les contribuables toujours réticents malgré l'ultimatum de la DGI

L'ultimatum lancé par la Direction générale des impôts à tous les assujettis à l'impôt sur le bénéfice et profit (IBP) court jusqu'au 31 juillet. Les vendeurs du Grand marché de Kinshasa affirment n'être pas en mesure de supporter cette nouvelle imposition fixée à 50.000 FC en plus de la patente habituelle qu'ils paient. Si déjà les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires peut se situer au delà de 80 millions de dollars peinent à s'acquitter de cette obligation fiscale, l'on comprend aisément leur difficulté à souscrire à ce qui paraît, à leurs yeux, comme un coupe-gorge. Entre-temps, la Direction générale des impôts menace de sévir contre des contribuables récalcitrants, grandes ou petites entreprises, sur qui des pénalités seront appliquées en cas de non-paiement de l'acompte prévisionnel.

Page 21

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La RDC engagée pour la paix dans la région des Grands lacs

Devant le Conseil de sécurité des Nations unies réuni le 25 juillet à New-York, le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a réitéré l'engagement de la RDC à œuvrer pour la paix dans la région des Grands lacs. Selon le diplomate congolais, l'Accord-cadre signé le 24 février 2013 et la ré-

solution 2098 ont inauguré une phase importante dans la pacification de la région. Conformément à l'esprit dudit accord, a-t-il dit, le gouvernement congolais a accéléré et systématisé la réforme du secteur de sécurité notamment avec le concours des partenaires bilatéraux afin

de rendre la défense du pays plus efficace et de mieux assurer l'autorité de l'État. Il a, par ailleurs, rassuré l'instance onusienne sur la détermination de son pays à mettre un terme à l'insécurité qui règne dans la partie orientale de l'Afrique depuis près de vingt ans.

Page 22

CONFLITS AU NORD-KIVU

L'Unicef appelle à la protection des enfants

L'Unicef qui se dit vivement préoccupé par l'impact des combats sur les enfants a, dans un communiqué publié le 26 juillet, sensibilisé toutes les parties en conflit sur leurs responsabilités par rapport à la protection des enfants, des femmes et des hommes civils.

L'Agence onusienne affirme avoir reçu des informations qui montrent une tendance inquiétante où les enfants sont de plus en plus comptés parmi les victimes des conflits.

Il est, en effet, fait état d'enfants tués ou blessés dans les affrontements en cours dans

cette partie du pays. Se dressant, par ailleurs, contre le recrutement des enfants par les groupes armés, l'Unicef fait observer que l'utilisation des mineurs dans ces unités combattantes est un crime en vertu du droit congolais et international.

Page 20

BASKET-BALL

Coup d'envoi à Kinshasa de la 30^e Coupe du Congo

Vingt-quatre clubs dont quatorze chez les messieurs et dix chez les dames sont en compétition pendant deux semaines dans la capitale. Du 27 juillet au 11 août au stade des Martyrs de Kinshasa, ils vont en découdre en rivalisant d'ardeur dans cette discipline sportive tendant à se remettre en selle après plusieurs années d'hibernation. Les clubs de la Société commerciale de transports et des ports -SCTP- (ex-Onatra), Molokai, Terreur, Jeunesse et avenir représentent la ville de Kinshasa chez les messieurs. Arc-en-ciel, INSS, Hatari et Tourbillon vont représenter la capitale du côté des dames. Le Katanga aligne quatre clubs pendant que le Bas-Congo se contente de trois seulement. D'autres provinces à l'instar du Kasai occidental n'ont qu'un seul représentant. Sacrées championnes lors de l'édition 2012, les dames d'Arc-en-ciel de Kinshasa tiennent à conserver leur titre.

Page 22

ÉDITORIAL

Djambala

C'est donc dans la capitale des Plateaux que se dérouleront, cette année, les festivités du cinquante-troisième anniversaire de notre accession à l'indépendance. Des festivités dont tout indique aujourd'hui qu'elles seront aussi réussies que les précédentes grâce au programme dit « de la municipalisation accélérée » qui a été conçu pour aider les départements à s'équiper, à se moderniser et surtout à rompre leur isolement.

Ce programme, en dépit des hauts et des bas qu'il a connus depuis son adoption par le gouvernement de la République, est une réussite incontestable pour deux raisons : d'abord, il permet de lancer dans les différents chefs-lieux un programme ambitieux de travaux qui, une fois achevés, raccorderont définitivement la ville et les villages qui l'entourent au reste du pays ; ensuite, il focalise l'attention de l'opinion, des médias, des observateurs, des acteurs économiques sur des lieux dont personne ne se préoccupait vraiment jusqu'alors. Et la combinaison de ces deux facteurs joue un rôle important, voire même essentiel, dans l'aménagement du territoire national.

Vue sous cet angle, la fête qui se prépare à Djambala sera exemplaire à tous égards puisque la capitale des Plateaux, aussi importante que soit sa position géographique, n'était guère connue jusqu'à présent du grand public et encore moins de la communauté internationale. Placée sur le devant de la scène pendant plusieurs jours, la ville va pouvoir enfin démontrer qu'elle est une communauté jeune, bien vivante, aisément accessible, placée au cœur d'une nature accueillante et dont les habitants sont aussi accueillants que chaleureux.

Dans le moment présent, où notre pays, ayant pansé ses plaies et redressé son économie, se préoccupe d'attirer vers lui les investisseurs du monde entier afin d'accélérer son développement, la célébration, chaque année, de la fête nationale dans un lieu différent est l'occasion de prouver l'extraordinaire diversité de notre Nation. Ce que fera à coup sûr Djambala en 2013 comme l'ont fait dans les années antérieures Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala, Ewo, Owando, Impfondo et comme le feront dans les années à venir tous les autres chefs-lieux de département. Vivement donc le 15 août !

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Les superviseurs des personnels prêts pour la mission de terrain

C'est pour garantir la réussite de l'opération et produire un fichier électoral fiable qu'une formation a été initiée, du 25 au 27 juillet à Brazzaville, au bénéfice des superviseurs et formateurs des délégués de l'administration.

Les participants à cette formation sont appelés en retour à former les agents recenseurs et les contrôleurs pour la constitution des listes électorales fiables. « Cette formation qui n'a concerné que les superviseurs et certains formateurs des délégués de l'administration nous permettra de faire une descente sur le terrain pour la formation des commissions locales », a fait savoir un superviseur, Victor Bissombolo.

Trois jours durant, les exposés ont porté sur les différents manuels de recensement et sur la méthodologie du recensement administratif spécial. Dans ces manuels, il est fait état de la manière dont les opérations de recensement vont être menées sur le terrain ainsi que le rôle de chaque acteur. À cet effet, le président du Comité technique du recensement administratif spécial, Antoine Evoundou a exhorté les participants à capitaliser les informations qui ont été livrées au cours de cette formation et de surpasser le clivage politique au profit de la



Une vue des participants

Republique qui attend l'établissement des listes électorales fiables. Les superviseurs ont également été initiés sur « la factorisation, la numérotation des parcelles et l'affectation des électeurs aux centres de vote ». « Cette formation a été un tournant décisif marquant le processus de préparation du recensement administratif spécial », a déclaré le président du Comité technique, avant de demander aux formateurs de traduire dans les faits les dispositions contenues dans les manuels de formation et documents mis à leur disposition. « Le maillon capital est le superviseur que vous êtes appelé à être puisque c'est la jonction entre les personnels qui interviennent sur le ter-

rain et les commissions administratives locales qui ont la charge de cette opération, et qui demain, auront la responsabilité totale des listes qui seront mises en place », a souligné Antoine Evoundou

Il convient de préciser que la procédure qui a été mise en place, consiste en la constitution des listes électorales de toutes les localités. Ainsi, la formule retenue prévoit 111 recensements sectoriels de telle sorte que la responsabilité des uns et des autres à ce niveau, soit fondamentale. Ces opérations seront lancées sous le contrôle des délégués de la coordination nationale et du Comité technique.

Jean Jacques Koumba

COOPÉRATION POLITIQUE

Le PCT et l'ANC préoccupés par la situation sociale des populations

Les responsables des deux partis ont échangé sur les stratégies pour mieux faire face aux difficultés sociales des peuples sud-africain et congolais.

Le 25 juillet à Brazzaville, Pierre Ngolo (PCT) et le trésorier général de l'African National Congress (ANC), Zweli Mkhize, ont formulé le vœu de travailler main dans la main pour endiguer les difficultés touchant les couches défavorisées de leurs deux pays.

« Il s'agit, pour le PCT et l'ANC, de donner à nos gouvernements respectifs les meilleurs services pour

améliorer les conditions de vie des populations », a expliqué Zweli Mkhize.

Les maux ciblés sont, entre autres, le chômage et l'analphabétisme. Au Congo, rappelons-le, les statistiques de l'Office national de la main-d'œuvre et de l'emploi indiquent un taux de chômage de 30%. Ici, les jeunes sont les principales victimes alors qu'en Afrique du Sud, le chômage est de l'ordre de 20%.

C'est ainsi que la création d'emplois a été retenue par les deux partis comme une priorité devant

permettre d'améliorer les courbes du chômage dans les deux pays. Il en sera de même pour l'analphabétisme. Même si la population congolaise est alphabétisée à 80%, d'autres difficultés allongent la liste des problèmes sociaux que le PCT et l'ANC vont s'atteler à résoudre. La tâche ne sera pas facile certes mais pour consolider les liens dans cette lutte, le trésorier général de l'ANC a annoncé la signature d'un partenariat renforcé entre les deux formations politiques dans les prochains jours.

Rominique Nerplat Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourea, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TOURISME

Création d'un office pour promouvoir les potentialités du Congo

L'office de promotion de l'industrie touristique a pour mission d'accroître le flux touristique au Congo. C'est dans cette vision que la loi portant création de cette structure a été adoptée le 24 juillet à Brazzaville, au cours de la séance plénière du Sénat.

Attirer davantage de touristes, tel est l'objectif fixé par les pouvoirs publics. « *Le Congo n'accueille aujourd'hui qu'environ 237.000 visiteurs par an, qui sont pour la plupart des touristes d'affaires. Cette fréquentation touristique est encore relativement faible alors que le pays dispose des atouts nécessaires pour relever le niveau de fréquentation* », a fait savoir le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Pour redresser la courbe, sera mise en place une politique de promotion des entreprises afin de mettre en service des outils d'exploitation et de gestion équitables des performances des systèmes politiques. « *L'office peut commercialiser les produits ou services touristiques avec les agences de voyages, les sites d'hébergement et autres. Le tourisme, à travers les revenus qu'il génère, apporte des changements à la structure sociale et ouvre la voie aux activités économiques*

multiformes, en créant des emplois », a déclaré le ministre.

Dans le but de faire du tourisme un secteur productif capable de contribuer à hauteur de 10% du produit intérieur brut d'ici 2016, le Congo entend créer des entreprises touristiques en vue de diversifier son économie. Ces en-

treprises seront créées grâce à la dotation budgétaire allouée par l'État, des recettes provenant de la vente des produits touristiques, des redevances versées par les bénéficiaires et services promus par l'office, des produits des conventions avec les organismes privés et publics, des sociétés nationales et internationales, enfin des dons et legs. Dans le rapport de la commission en charge de la

question au Sénat, il a été révélé que l'activité touristique connaît dans son ensemble une évolution positive, qui se traduit par un taux d'accroissement annuel moyen de 20,1%, ces trois dernières années. Placé, par le New York Times, au troisième rang des destinations africaines à découvrir en 2013, après le Ghana et la République sud-africaine, la mise en application de cette loi au

conditions de vie des populations. Selon Josué Rodrigue Ngouonimba, pour protéger les populations des influences négatives que peuvent entraîner ce projet, un cadre juridique plus cohérent et adapté aux exigences de la nouvelle politique touristique sera élaboré. Sur le plan institutionnel, il sera également créé des structures capables de contribuer à la promotion des produits touristiques attractifs et compétitifs. « *Le tourisme peut avoir des effets négatifs sur l'environnement, mais lorsqu'il est écologiquement bien planifié et bien géré, il se révèle comme un puissant facteur de préservation de l'environnement et d'utilisation durable de la biodiversité. De même, les retombées économiques du tourisme engendrent d'importants revenus permettant de présenter la préservation de la gestion rationnelle des revenus des ressources naturelles* », a poursuivi Josué Rodrigue Ngouonimba.

Cette structure aura pour missions : élaborer et commercialiser les produits touristiques ; aider les personnes morales et physiques œuvrant dans ce domaine à promouvoir leurs activités touristiques ; enfin, assurer la promotion des manifestations touristiques notamment, les foires, les salons et les ateliers.

Josiane Mambou Loukoula



Le lac bleu à Mâh dans le district de Ngabé (département du Pool)

treprises seront créées grâce à la dotation budgétaire allouée par l'État, des recettes provenant de

question au Sénat, il a été révélé que l'activité touristique connaît dans son ensemble une évolution

Congo revêt une grande importance, car le tourisme est un facteur favorisant l'amélioration des

LE FAIT DU JOUR

PCT : bilan biannuel

Dans son historique siège de La Congolaise, à Mpila, le Parti congolais du travail (PCT) s'était donné rendez-vous, jeudi 25 juillet, avec la presse pour parler des deux années passées après la tenue de son congrès extraordinaire de 2011.

Aux avant-postes, bien évidemment, le secrétaire général, Pierre Ngolo, assisté par les hiérarques du parti quarantenaire : Michel Ngakala, Gabriel Obapounou, Serge Michel Odzoki, Jean-Pierre Nonault, Jean Enoch Ngoma, Pascal Mouassiposo-Makongui, Maurice Claude Malela Soba, etc., mais également par ces dames de plus en plus en vue au sein du sérail : Esther Gayama Ahissou, Antoinette Kébi, Arlette Soudan Nonault, sans oublier la très engagée Célestine Kouakoua, ambassadrice du Congo en Guinée Équatoriale. Puis tout ce que les partis comptent d'inconditionnels, souvent agités, qui se substituent à l'animateur du débat, tout ce que la corporation elle-même peut avoir de professionnels un peu décalés, incapables, volontairement ou non, d'assurer la sérénité de la rencontre.

Pendant plus d'une heure, néanmoins, l'échange entre l'orateur du jour et les hommes de médias a permis de situer l'intérêt du rendez-vous. En deux ans, a-t-on entendu, le PCT a réussi à ramener à lui plus de 115.000 nouveaux adhérents, portant ainsi ses effectifs sur l'ensemble du territoire national à quelque 389.129 militants actifs. « Et, ce n'est pas fini », commentait Pierre Ngolo pour qui la campagne d'adhésion lancée depuis lors était toujours en cours. S'il en fait naturellement un point d'honneur pour sa formation politique, la moisson serait aussi bonne à ses yeux avec la création du mouvement unique de la jeunesse du parti, La Force montante congolaise. Il s'est aussi félicité de la naissance, dans le courant du mois d'août, de l'organisation unique des femmes; batailles gagnées, semblait-il confier, dans l'application des recommandations du congrès.

Qui sera l'animatrice principale du futur mouvement unique des femmes du PCT? A priori, les secrétaires nationales du parti au sein du comité central de celui-ci, ne pourront y concourir. Eveline Tchitchelle et Esther Gayama, dont on a cru entendre les noms circuler dans certaines

officines comme potentielles concurrentes, sont dans ce cas. Par contre, Arlette Soudan Nonault, Antoinette Kébi et bien d'autres « camarades militantes » pourront, si elles le désirent, faire acte de candidature. Entendons-nous bien ici : Pierre Ngolo n'a pas désigné qui que ce soit dans cette perspective. Tout au plus a-t-il tenté d'expliquer les critères de sélection des candidates à la candidature de cette organisation en gestation dont les initiales ne sont pas encore connues.

Autre date, autre rendez-vous, la construction du futur siège du PCT à Brazzaville. Ce sera à partir du 25 août, date de la pose de la première pierre des travaux. Et c'est le secrétaire général en personne qui présidera la cérémonie. Même s'il fait régulièrement référence au rôle du « Camarade président du Comité central du parti » dans la conduite des grandes décisions du parti, Pierre Ngolo indique qu'en raison de son statut actuel, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ne pourrait être associé à une telle cérémonie : C'est, dit-il, « *le secrétaire général qui posera la pierre au nom du Camarade président du Comité central* ». Plus que clair.

Et l'avenir ? « *Nous travaillons au renforcement de nos instances dirigeantes afin de disposer à terme d'un parti plus fort, plus dynamique, encore plus ouvert* », se détermine Pierre Ngolo. Bouclons ce compte-rendu par la dernière considération sur l'ouverture. En convoquant son sixième congrès de 2011, le PCT faisait de ce paradigme un axe fondamental de son action future. Une certaine déferlante fut observée qui se résuma par la fusion de plusieurs formations politiques en son sein.

Deux ans après, ces « nouveaux-venus » ont-ils de la place dans l'establishment ? Sont-ils à l'aise parmi leurs camarades du Parti ? Questions auxquelles Pierre Ngolo a essayé de donner suite en invoquant, entre autres, le temps nécessaire qu'il faut pour assurer des arbitrages parfois délicats. Ce temps pourrait peut-être s'offrir à l'occasion du renouvellement des structures du PCT à Brazzaville dans quelques semaines, ou pendant les élections locales à venir, ou encore en d'autres occasions. La route paraît longue, les défis d'unité, de cohésion et de partage bien plus grands.

Gankama N'Siah

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les points d'échange Internet préoccupent les pays africains

Les points d'échanges Internet sont des infrastructures permettant de garder le trafic numérique au niveau local.



Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, à l'ouverture des travaux

La problématique a donné lieu à un atelier qui a regroupé les responsables et décideurs des fournisseurs d'accès et de contenus Internet et les opérateurs de centres de données d'Afrique. Ces spécialistes en réseau sont invités à examiner en profondeur l'ensemble des questions qui touchent vraisemblablement le système d'échanges Internet Africain (AXIS). L'objectif poursuivi par celui-ci est de réduire considérablement le coût du trafic local, afin d'encourager l'intégration commerciale régionale. L'atelier est aussi une occasion

pour les participants de renforcer leurs capacités sur les techniques innovantes et les exigences en matière de gestion durable et de l'évolution continue du système IXP au Congo. « Le présent atelier sera l'occasion, à travers la présentation des meilleures pratiques en la matière, de renforcer les capacités des cadres et techniciens du secteur, afin de leur donner les outils pratiques sans lesquels la gestion de notre point d'échange Internet ne serait que poursuivre du vent », a déclaré le

ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, ouvrant les travaux.

Le Congo, qui dispose déjà d'un point IXP, a été félicité pour son avance sur cette nouvelle technologie. « Nous espérons que cet atelier permettra surtout aux organisateurs et structures participantes, de renforcer et d'échanger leur compréhension sur les techniques et les exigences dans la gestion durable et l'évolution du système IXP au Congo », a indiqué Zouri Bounkougou, représentant de la Commission de l'Union africaine.

Firmin Oyé

EXPOSITION-VENTE DE L'ANA

Didier Sita, un artisan à découvrir

Spécialiste en art décoratif floral d'intérieur, Didier Sita est Designer et plasticien. « Je suis la première personne au Congo à créer des compositions florales et des bouquets de fleurs en utilisant des matériaux naturels issus de produits locaux naturels et séchés, comme des feuilles : je les valorise en en faisant un produit esthétique fini », explique-t-il.

Il participe jusqu'au 31 juillet à l'exposition-vente qui se tient dans l'enceinte de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA). Ses créations, qui mêlent des fleurs et des éléments naturels, sont destinées à décorer maisons, bureaux et entreprises.

Didier Sita a commencé à exercer ce métier en 2004. Dès son jeune âge, il fabrique des bouquets avec les feuilles mortes qu'il ramassait dans la rue, y ajoutant quelques fleurs. Après une expérience encourageante dans la vente, Didier décide alors de se spécialiser dans ce domaine. « Ce métier, je ne l'ai pas appris à l'école, c'est un don de l'Éternel », raconte-t-il.

Au fil du temps, son travail devient plus sophistiqué. Ses œuvres ont la finition irréprochable recherchée à l'étranger. « Il m'arrive de prendre part à des expositions-ventes dans les grands magasins de luxe et les grands hôtels de la place.

Mes œuvres peuvent durer de plus de deux ans, si elles sont bien entretenues », précise-t-il.

Mais transmettre son savoir-faire n'est pas chose facile, et il est difficile de s'approvisionner en matières premières. « Les jeunes ne sont pas intéressés, dit-il. Un Congolais sur trois est plus préoccupé à s'alimenter qu'à décorer sa maison. » C'est la raison pour laquelle il appelle les personnes aimant les compositions florales à venir visiter son stand à l'exposition-vente qui se tient à l'ANA et à le soutenir dans la pratique de ce métier.

Didier Sita souhaite que le gouvernement crée des infrastructures appropriées pour les artistes et artisans afin qu'ils exposent et vendent leurs œuvres dans de bonnes conditions. « Une exposition en plein air, ce n'est pas le cadre idéal ; heureusement que nous sommes en saison sèche », regrette-t-il.

Depuis 2006, Didier Sita participe aux expositions organisées par l'ANA. Il a également pris part au premier salon floral tenu au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, il y a un an, où il a remporté le deuxième prix. En 2010, il a participé à une exposition internationale sur le thème « L'artisanat pourvoyeur d'emploi », au Burkina Faso.

Rosalie Bindika



AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 09/2013

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) ASSOCIE(E) A LA SECURITE pour ses services à Impfondo.

1. Titre du Poste : Assistant(e) à la Sécurité
2. Numéro du Poste : Assistance temporaire
3. Lieu d'affectation : Impfondo
4. Date d'entrée en Fonction : 1^{er} août 2013
5. Durée d'affectation : 5 mois
6. Grade du poste : GL6

7. Description de tâches :

Sous la supervision directe du Chef de bureau de terrain à Impfondo, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes :

- Effectuer des évaluations périodiques du niveau de sécurité sur le terrain et analyser les différents facteurs de risques qui peuvent influencer les activités du HCR au profit des réfugiés.
- Evaluer et mettre à jour les mesures de sécurité existantes pour le personnel HCR, Les partenaires opérationnels et les biens de l'Organisation.
- Entraîner le personnel aux différentes procédures de sécurité en matière radio communication, des déplacements en convoi et sur les mesures de sécurité appropriées suivant les niveaux de sécurité du plan de sécurité.
- Maintenir au sein du personnel, une bonne connaissance des procédures d'évacuation, tout en s'assurant de leur réalisme selon l'évolution de la situation.
- Assurer la sécurité du personnel international et local sur le terrain par la mise en œuvre des procédures standards pour la sécurité des : logements et déplacements ; par l'usage équipements de sécurité requis procéder à l'identification des objets explosifs, s'assurer du fonctionnement des procédures de lutte contre l'incendie, et procéder au contrôle radio).

- Se rendre sur les lieux des accidents/incidents impliquant les fonctionnaires du HCR, les réfugiés ou les partenaires opérationnels en compagnie des services de police.

- Travailler en collaboration avec l'officier de liaison, superviser les agents de sécurité et les éléments de police ou militaires chargés de la sécurité des installations et du personnel du HCR.

- Etablir et maintenir des relations étroites avec les autorités civiles et militaires du lieu d'affectation.

- Renseigner le chef de bureau, le Représentant et le SRFSA sur la situation sécuritaire locale.

- Rédiger les rapports de sécurité hebdomadaires, et assurer le secrétariat de la section sécurité

- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

8. Qualifications requises :

- Etre de nationalité Congolaise (RC) ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Etre détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires et d'un diplôme en Sécurité ;
- Avoir une expérience professionnelle de 8 ans dans le domaine. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout ;
- Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout ;
- Avoir de bonnes connaissances informatiques.

9. Dépôt de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- une demande manuscrite ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire ;
 - un curriculum vitae aussi détaillé que possible ;
 - une notice de personnelle P11 ;
 - la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette offre.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidatures doivent être adressées, sous pli confidentiel à Monsieur le Représentant de l'UNHCR en République du Congo, avec la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 09/2013 » et déposées à l'adresse suivante :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Bétou aux adresses suivantes :

- 336, avenue Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Mougoungui-Impfondo.
- Quartier CA METRES-Betou.
- Quartier quinze ans Loukolela.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au : 30 juillet 2013.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 16h 30mn.

Les demandes de candidatures reçus après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas prises en compte et les dossiers non retenus seront détruits.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et seront soumis à un test écrit et l'interview.

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2013
L'ADMINISTRATION DU HCR

BONNE GOUVERNANCE

Le taux de corruption au Congo en nette régression

En visite de travail à Brazzaville, le président du Conseil de l'Union africaine (UA) sur la corruption et les infractions assimilées, Jean-Baptiste Elias, a échangé, ce 25 juillet, avec l'institution de lutte contre la corruption en vue d'évaluer les progrès réalisés par le Congo.



Jean-Baptiste Elias (au centre), en réunion de travail à Brazzaville © ADIAC

« Nous avons des raisons d'être optimistes, car nous sommes en position de sortir de la position endémique. Au départ, le Congo était noté à 1,9 point suivant Transparency international, selon qui un pays en dessous de trois points se trouve dans une situation endémique de corruption. En 2012 nous sommes arrivés à 2,6 et nous attendons actuellement les résultats de 2013 », a déclaré le secrétaire permanent de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Laurent Tengou.

Le conseil exécutif de l'UA a le devoir de dresser régulièrement un rapport d'évaluation des États signataires de la convention dans l'application des dispositions. Selon son président la corruption a atteint une proportion très inquiétante. Dans le but de mobiliser des ressources internes afin d'initier les projets de développement durable pour les générations futures, les États parties ont vu la nécessité de combattre ce fléau qui constitue un frein pour l'économie du continent.

Le suivi des États ayant ratifié cette convention, étant l'un des devoirs assignés au Conseil exécutif, des textes ont été pris ainsi que des mesures d'accompagnement afin de réduire ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. « Il y a des mécanismes prévus pour évaluer les pays membres de cette convention. La convention de l'UA est chargée de prévenir la corruption, mais lorsque les cas de corruption sont prouvés, les sanctions prévues par ladite convention sont applicables », a affirmé le président du Conseil.

À cet effet, le Congo a mis en place une architecture de lutte contre la corruption, avec la participation des partenaires au développement. La commission nationale de lutte contre la corruption, qui est un organe technique du gouvernement, ainsi que l'observatoire anti-corruption qui est un organe indépendant chargé d'évaluer le travail fourni par la commission, jouent un rôle essentiel pour combattre ce fléau.

« La commission a pour mission de contrôler et de faire des investigations afin de combattre la corruption. Dès qu'un cas de corruption a été observé, nous faisons des auditions pour respecter le principe du contradictoire. Quand les faits sont établis à notre niveau, nous saisissons la présidence de la République, mais nous avons également la possibilité d'envoyer le dossier au tribunal », a conclu le secrétaire permanent.

Josiane Mambou Loukoula

Le ministère des Affaires étrangères sera doté d'un bâtiment annexe

La séance d'ouverture des offres relatives à ce projet a eu lieu le 26 juillet à Brazzaville, en présence de l'assistant du délégué général aux Grands Travaux, Placide Moudoudou.

Financé par le budget de l'État, ce projet qui va durer vingt-quatre mois maximum, concerne la construction d'un bâtiment annexe de type R+3 ainsi que d'autres ouvrages techniques à savoir : les baches à eau pour l'alimentation du système de sécurité incendie du bâtiment, une centrale électrique, les aires de stockage d'ordures et de déchets.

Quatre sociétés ont présenté des offres pour la réalisation de ces ouvrages : BRCC, CGC-Congo, Congo-Dahua et Angimov. Pour rappel, le siège du ministère a été inauguré le 27 mars 2008 par le chef de l'État.

Jean-Jacques Koubemba

OBSERVATOIRE ANTICORRUPTION

Bopaka dit sa part de vérité

Un des initiateurs de la plainte ayant conduit à l'arrestation du président de cette institution, Joseph Mapakou, et de quatre de ses collaborateurs, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka pense que le vice-président, André Ikongo-Logan, devrait lui aussi faire face à la justice.

Suite à la crise que traverse actuellement l'Observatoire anticorruption (OAC), le président des opérateurs économiques du Congo, membre de cette institution, a animé le 26 juillet, à son domicile, une conférence de presse. Pour El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka : « Il faut noter qu'André Ikongo-Logan sur qui pèsent les mêmes graves motifs que sur Mapakou subira le même sort aussitôt après la levée de son immunité parlementaire. Ce dossier

s'agissait pas d'un règlement de compte.

Selon lui, l'arrestation du président de l'OAC est un message fort dans la lutte contre l'impunité. Les deux responsables ont, a-t-il ajouté, trahi le serment qu'ils avaient prêté avant la prise de fonction. Bopaka a également expliqué que la crise que connaît l'OAC date d'octobre et novembre 2011, suite à la construction du siège de cet organe par la société Babylone-Club : « L'administrateur-gérant de cette entreprise avait publiquement dénoncé les charges exceptionnelles grevées à ce marché, notamment 14 millions FCFA au titre d'une dîme versée à l'OAC, et 10 millions FCFA pour le consultant de cette institution. »

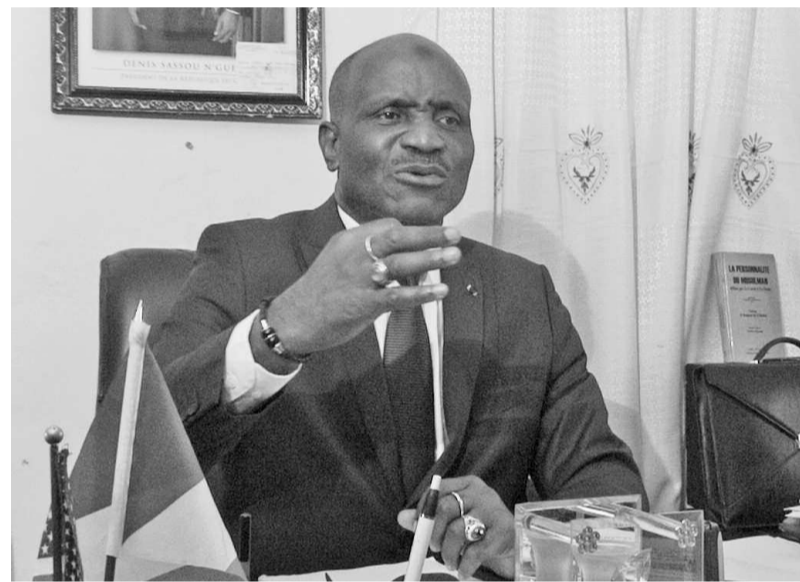
Devant ces graves accusations contre l'OAC qui lutte contre la cor-

ruption, entre autres, de statuer sur les charges portées contre les membres du bureau, d'établir la véracité des accusations et de présenter les conclusions aux membres de l'OAC. « Les membres de la commission avaient produit un rapport le 4 juin 2012 transmis au bureau de l'OAC pour la convocation d'une session extraordinaire. Le président et le vice-président avaient tout simplement choisi de confisquer ledit rapport, bloquant ainsi la tenue de l'assemblée générale. Suite au refus coupable des membres du bureau de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour l'examen et l'adoption de ce rapport, les services de police judiciaire ont été saisis », a-t-il rappelé.

Bopaka a-t-il détourné 15 millions FCFA ?

Interrogé sur la nature de la facture de 15 millions FCFA qui porterait sa signature à l'OAC, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un détournement de fonds, mais d'une situation connue de tous les membres. En effet, a-t-il commenté, depuis la première année de leur nomination et de leur prise de fonctions, le président et le vice-président avaient décaissé plus de 150 millions FCFA pour acheter des voitures Prado, promettant la même dotation aux autres membres. « Ils nous ont fait traîner pendant cinq ans en disant qu'ils avaient commandé les véhicules par le biais des établissements Juliette, soit 40 millions pour deux Prado. Après, nous avons proposé, en assemblée générale, qu'on donne 15 millions FCFA à chacun des sept autres membres de l'institution... », a-t-il conclu.

Parfait-Wilfried Douniama



El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka pendant la conférence de presse. © Adiac

béton, aujourd'hui entre les mains du procureur de la République, suit son chemin jusqu'à ce que justice soit rendue et que ceux sur qui pèsent encore des soupçons soient placés devant leurs responsabilités », a-t-il souligné, précisant qu'il ne

ruption, a-t-il poursuivi, une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée le 10 novembre 2011 pour examiner cette question. À l'issue des travaux, une commission d'enquête de quatre membres de l'OAC avait été mise en place avec

ruption, a-t-il poursuivi, une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée le 10 novembre 2011 pour examiner cette question. À l'issue des travaux, une commission d'enquête de quatre membres de l'OAC avait été mise en place avec

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Congo met en place une structure de suivi

Le comité, placé sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Environnement, a une mission fondamentale : veiller scrupuleusement au suivi et à l'évaluation de la convention des Nations unies sur les changements climatiques et de tous les instruments juridiques connexes.

Les participants, conviés à la session inaugurale de ce comité qui s'est tenue le 25 juillet à Brazzaville, ont examiné plusieurs documents à soumettre à l'autorité compétente, pour la bonne marche de cette nouvelle structure.

La création de cette structure, a souligné le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Miéré, qui a patronné la cérémon-



Léonard Miéré entouré des directeurs généraux de l'environnement et du développement durable. © DR

monie, s'inscrit dans la politique du gouvernement de protéger l'environnement. « La volonté de concilier le développement économique et social et l'environnement a amené le gouvernement de la République à mettre en place un cadre de concertation nationale afin d'apporter sa contribution dans la lutte contre ce défi majeur qu'est le change-

ment climatique », a-t-il indiqué. Selon le quatrième rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation massive des énergies fossiles et à la déforestation sont à l'origine des graves perturbations du système climatique observées, a rappelé Léonard Miéré.

Firmin Oyé

BRAZZAVILLE

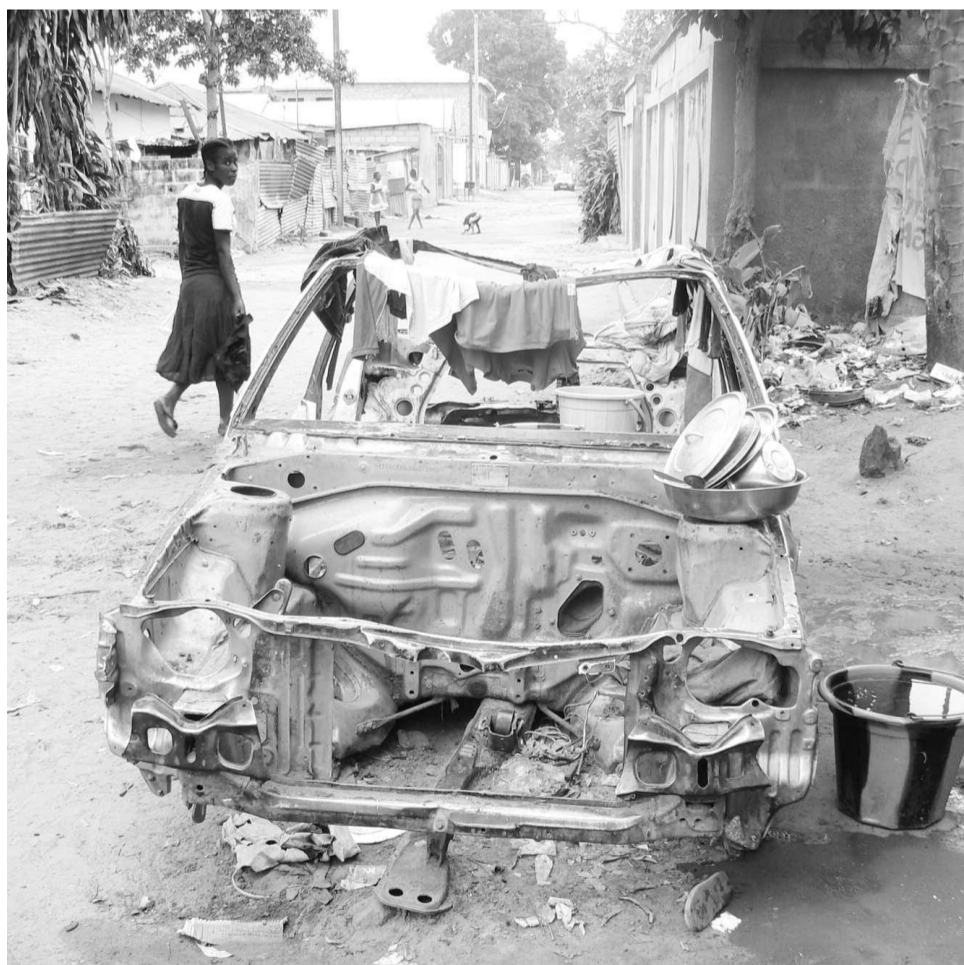
Entraves : de Madibou...



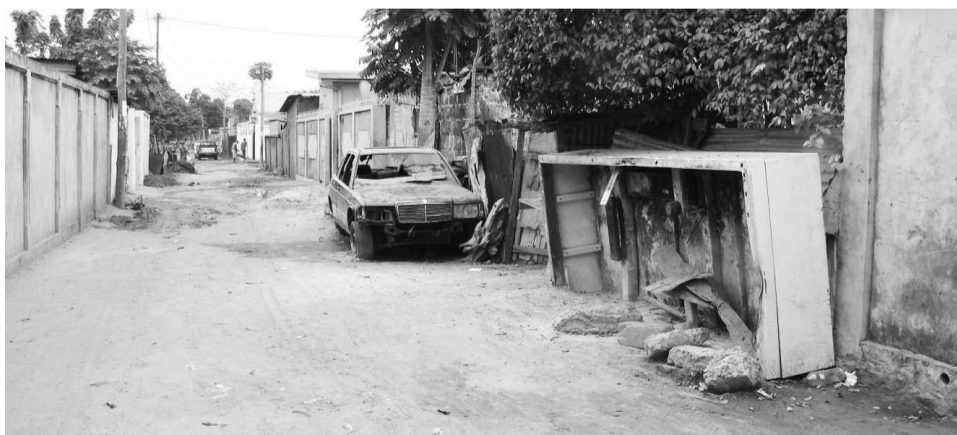
Un gros camion abandonné dans une ruelle à Mougali



Rue Moll pres de l'arrêt de bus ex Pharmacie à Baongo



Rue Archambault pres de l'école Nkeoua Joseph à Baongo



rue kitengue Baongo pres du Cercle Sony Labou Tansi à Baongo



Avenue des prolétaires à Talangai



Dans une rue de Poto-Poto

...à Djiri



Un garrage mécanique dans une rue à Poto-Poto



La rue Mbakas à Poto-Poto



La rue Ndolo à Talangai



Au croisement des avenues la Tsieme et Miadeka (Pointe Hollandaise) à Ouenzé



Sur l'avenue de la Paix à Poto-Poto



Avenue Benoit Ngatsongo à Ouenzé



Devant le CEG Leyhet Gaboka à Ouenzé



Avenue Miadeka à Ouenzé



Sur la rue Oboli à Talangai



Une avenue bouchée par les imendices à Talangai



Les efforts d'assainissement prennent le coup (la rivière Madukutsékélé)



Deuxième avenue entre les rues Diélé et Kintsélé à Talangai

Point de presse N°01, du 27 juillet 2013 du Conseiller en Communication, Porte-parole du Ministère de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration

Mesdames et Messieurs représentant les différents médias du Congo et du monde, Depuis le drame du 4 mars 2012, le gouvernement de la République informe régulièrement l'opinion nationale de toutes les initiatives prises, en vue de soulager un tantinet, la douleur des différentes catégories de victimes de ce drame.

Le ministère en charge des finances, en exécution des directives du gouvernement, assure depuis le 23 mars 2012, le paiement de l'allocation d'urgence à toutes les familles qui avaient perdu leur domicile à la suite des explosions du 4 mars 2012.

Cette opération avait été interrompue momentanément, afin de permettre au gouvernement de faire le point de son exécution. Des fraudes et tentatives massives de fraude ont été constatées. Les autorités policières et judiciaires ont été saisies. Certaines procédures sont en cours ; d'autres ont abouti à des emprisonnements.

À présent, l'opération peut redémarrer sur de nouvelles bases, pour donner suite aux réclamations des dernières victimes de la zone épicerie des explosions.

Ainsi, le paiement de l'allocation d'urgence aux dernières familles reprendra dès ce mardi 30 juillet 2013. À cet effet, les listes des derniers bénéficiaires de cette allocation seront affichées dès ce jour.

Dans le même temps, un bureau de réclamations est ouvert, en vue du traitement des dossiers des sinistrés de la zone épicerie qui auraient été oubliés.

Mesdames et Messieurs de la presse,

S'agissant du cas des opérateurs économiques qui ont perdu tout ou partie de leurs biens à usage commercial, quelques précisions s'imposent pour une meilleure compréhension de ce cas :

Quelques mois après les tristes événements du 4 mars 2012, trois entités avaient engagé des démarches séparées, aux fins de recenser les opérateurs économiques concernés et d'évaluer l'ampleur des pertes subies, pour une éventuelle indemnisation ou réparation des dommages constatés :

- la première démarche a été menée par le Collectif des opérateurs économiques des zones sinistrées ;
- la deuxième a été celle de la police nationale ;

-la troisième a été entreprise par les autres services de sécurité, en vue de conforter la deuxième.

Outre ces démarches, il importe d'indiquer que les mairies de Talangai et de Ouenzé détiennent chacune un répertoire des opérateurs économiques qui avaient leur siège dans ces arrondissements au moment des faits.

Il convient aussi d'ajouter que les services fiscaux de l'État disposent évidemment des rôles nominatifs sur lesquels se trouvent les opérateurs économiques des zones sinistrées.

Au regard de ce tableau, chacun comprend aisément et parfaitement qu'un travail de recouplement s'impose avant l'établissement de la liste définitive des opérateurs économiques concernés et l'évaluation des pertes enregistrées.

C'est ce à quoi le gouvernement s'emploie. Du temps est nécessaire pour faire un travail à la satisfaction de toutes les parties.

Le fait est que le principe d'indemnisation des opérateurs économiques a été retenu par le gouvernement et sera exécuté.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais clôturer ce premier point de presse par la situation des opérateurs économiques congolais en activités, représentés par COPECO.

Le bureau de ce Collectif est régulièrement reçu par le cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration qui l'informe des règles et procédures de l'ordonnancement et de l'exécution des dépenses publiques.

Le Collectif est ainsi informé de ce que, tout ce qui est légal et réglementaire est et sera strictement respecté par les services du ministère des finances. Tout ce qui ne l'est pas, ne saurait être mis en œuvre sous peine de forfaiture.

Le dialogue, dans le cadre des lois et règlements de la République, reste ouvert avec le Collectif des opérateurs économiques congolais.

Il est entendu que dans ce cadre, il n'y a pas de place pour la violence.

Je vous remercie

GRANDS AVANTAGES, GRANDS SOURIRES

VOTRE FIDÉLITÉ RECOMPENSÉE
AVEC LE PROGRAMME *sMiles*



sMiles est le programme de fidélisation qui fait de vous un voyageur privilégié sur Air Côte d'Ivoire. Plus vous voyagez en notre compagnie, plus vous cumulez des miles que vous pourrez convertir en :

- billets gratuits ;
- excédents bagages ;
- envoi de frêt ;
- accès au salon business ;
- et bien plus.

Rendez-vous dans une agence Air Côte d'Ivoire ou dans votre agence de voyage habituelle pour adhérer gratuitement au programme et obtenir votre carte de fidélité.



COOPÉRATION

Des médecins chinois vont évoluer au Congo

Composée de trente-trois personnes, dont vingt-quatre médecins spécialistes, la 22^e mission médicale chinoise travaillera à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise, situé à Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville.

Dans le cadre du raffermissement de la coopération sino-congolaise et de la mise en service de l'hôpital de base de Mfilou, inauguré récemment par les présidents congolais et chinois, Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping, une équipe de médecins chinois se trouvent au Congo depuis le 6 juin. Selon l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, cette mission va durer deux ans. L'équipe est composée de généralistes, chirurgiens, pédiatres, dermatologues, ophtalmologues, urologues, radiologistes et médecins traditionnels, tous issus des treize grands hôpitaux et insti-



Guan Jian et les membres de la 22^e mission médicale chinoise. Crédit Adiac

tuts médicaux situés à Tianjin, une ville portuaire et l'une des quatre municipalités relevant directement du gouvernement central de Chine. Guan Jian a expliqué que d'autres méde-

cins travaillent actuellement à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire, en collaboration avec leurs collègues congolais. « Je suis fermement convaincu qu'en conjuguant leurs efforts

avec leurs homologues congolais, les médecins chinois travailleront, comme leurs prédécesseurs, avec enthousiasme et compétence, dans le but de guérir les malades au Congo », a as-

suré Guan Jian pour qui le volet sanitaire constitue une partie importante de la coopération sino-congolaise.

Il a, par ailleurs, rappelé que dans le but de renforcer une amitié de près de cinquante ans entre les deux pays, le gouvernement chinois a toujours envoyé des missions médicales au Congo. « Les médecins chinois au Congo ont aussi consacré leurs efforts à l'amélioration de la santé des populations locales. J'ai la pleine conviction que la 22^e mission médicale chinoise va rendre des services médicaux de bonne qualité au gouvernement et au peuple congolais », a conclu l'ambassadeur chinois.

Signalons que la cérémonie s'est déroulée sans les représentants du ministère de la Santé dont la présence avait été annoncée.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

Les véhicules de service ne sont pas une affaire privée !

On le sait tous, l'administration publique tourne cinq jours sur sept avec, bien sûr, un pont le samedi dans de nombreuses administrations. Pourtant, certains véhicules, portant des inscriptions administratives, sont visibles le samedi et le dimanche alors qu'ils sont presque inexistantes les jours ouvrables ? Que font donc ces véhicules les jours où ils devraient normalement être garés ?

Ces deux questions méritent d'être posées car la chose déborde de plus en plus dans bon nombre de services et d'administrations tant publics que privés. Réponses immédiates à ces deux interrogations : ces véhicules sont détournés à d'autres fins. En effet, ces véhicules administratifs sont utilisés pendant le week-end pour des courses privées. On les voit ainsi transporter la caillasse, le sable, les fers, ce qui n'a rien à voir avec le fonctionnement normal de l'administration concernée ou avec les besoins de celle-ci.

Ces agissements, qui constituent une faute grave, se font au vu et au su de tous sans que leurs acteurs s'en inquiètent le moins du monde. Or s'ils ne sont pas interdits, le risque est grand de voir de tels manquements se généraliser car si des hommes et femmes qui occupent des responsabilités importantes dans des administrations foulent au pied des règles et abusent des véhicules de service pour satisfaire leurs intérêts personnels, il faut s'attendre que d'autres agents puissent les imiter.

Et que constate t-on si une pièce du véhicule

tombe en panne ? De pseudo-devis sont montés pour sortir l'argent des caisses des administrations concernées. Certains vont plus loin encore en confisquant, sans se gêner, les véhicules du service après avoir refait la peinture à leur guise, effaçant même les signes administratifs.

Et que dire de ceux-là, tout aussi nombreux, qui se plaisent à transporter les parents, amis et connaissances plutôt que des agents du même service. Et si, par hasard, étaient instaurés des contrôles sur les routes nationales, le week-end, on se rendrait bien vite compte que la plupart des mouvements effectués par les véhicules administratifs n'ont rien d'officiel.

D'où cette dernière question qui nous vient à l'esprit : qui abuse le plus des véhicules de services ? Réponse : ce sont, d'une part, ceux qui ont des responsabilités administratives importantes et, d'autre part, ceux qui sont au volant. Il n'est pas rare qu'un chauffeur qui a reçu pour mission d'aller à Gamboma s'il est à Brazzaville, où d'aller à Dolisie s'il est à Pointe-Noire se permette de transporter des voyageurs ordinaires en cours de route transformant le véhicule de service en voiture-taxi. Ceci, à l'insu de la hiérarchie appelée souvent à répondre quand arrive un accident.

Cessons donc d'utiliser les véhicules de services pour nos affaires. Le faire est un acte d'incivisme qui pénalise lourdement les activités administratives.

Faustin Akono

POINTE-NOIRE

La Croix-Rouge restructure ses instances d'arrondissement

Les assemblées générales électorales de la Croix-Rouge congolaise dans les arrondissements de Pointe-Noire ont eu lieu les 20 et 21 juillet en présence de Michel Mababidy mâ Mababidy, président départemental.

Après la session inaugurale de la Croix-Rouge Pointe-Noire tenue au début du mois, les secouristes, volontaires et sympathisants de la Croix-Rouge congolaise se sont retrouvés dans les différents arrondissements pour élire leur bureau d'arrondissement et les membres des conseils de gouvernance.

Ces élections se sont déroulées dans quatre arrondissements de la ville, à savoir Lumumba, Mvou-Mvou, Loandjili et Tié-Tié. Jean-Paul Ngoubili a été élu à Tié-Tié tandis qu'Émilien Mapakou a pris les commandes à Mvou-Mvou. À Lumumba, les membres de la Croix-Rouge ont porté leur dévolu sur Aurélie Bosselas, tandis qu'à Loandjili, la direction a été confiée à Taty-Li-Tati Pascal Belverin. Les présidents de chaque arrondissement dirigeront chacun un bureau de cinq membres. Des conseils de gouvernance de vingt membres ont été élus dans chaque arrondissement. Pour Michel Mababidy mâ Mababidy, président de la Croix-Rouge congolaise à Pointe-Noire, les responsables d'arrondissement élus doivent être capables de fédérer en ratissant large dans la population mais aussi en suscitant d'autres adhésions au sein de leur arrondissement. Ils doivent aussi faire preuve de probité morale. Après son élection, Jean-Paul Ngoubili, président de la Croix-Rouge à Tié-Tié, a déclaré que son objectif était que la Croix-Rouge retrouve sa crédibilité et que son arrondissement soit le porte-étendard du mouvement dans la ville comme ce fut le cas il y a quelques années. « Nous allons mobiliser les énergies dans les dix-sept quartiers de notre arrondissement », a-t-il expliqué.

Les arrondissements 5 Mongo Mpoukou et 6 Ngoyo connaîtront leurs nouveaux dirigeants le 27 juillet, à l'issue des élections que va boucler le district de Tchiamba Nzassi, le 28 juillet.

Un séminaire d'imprégnation à l'endroit des bureaux exécutifs élus et des secrétaires généraux sera organisé le 3 août à l'Hôpital général de Loandjili.

Hervé Brice Mampouya

ÉGYPTE

Ban Ki-moon appelle à la retenue

Dans un communiqué publié le 25 juillet à New-York, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, invite la population égyptienne à faire preuve de retenue. Depuis la chute du président Mohamed Morsi, l'Égypte est plongée dans le chaos. Anti et pro-Morsi ma-

nifestent tous les jours, chaque partie réclamant la légitimité du pouvoir. Ces manifestations violentes ont déjà entraîné beaucoup de dégâts matériels et humains.

« Le secrétaire général appelle de nouveau toutes les parties égyptiennes à faire preuve de la plus

grande retenue. Il soutient le droit de tous les Égyptiens à prendre part à des manifestations pacifiques », indique le communiqué diffusé au siège de l'ONU, à New York. Le texte conclut en appelant le gouvernement de transition à faire respecter la loi et l'ordre en assurant la

sécurité de tous les Égyptiens.

Le communiqué intervient dans un contexte de tensions renouvelées, au moment où sont attendues des manifestations rivales convoquées par l'armée et par les partisans de Mohamed Morsi.

Tiras Andang




WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets
pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4
sur www.jcertif.com
du 05/07 au 27/07

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up
Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.



www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 [warid-congo](https://www.facebook.com/warid-congo)

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution




Premier Partner



Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

SIS DANS L'ENCEINTE DES « DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »



Assurances et
Réassurances du
Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Michel Rocard : « Aujourd'hui, je retrouve un pays heureux et sûr de lui »

L'ancien Premier ministre français qui vient de séjourner à Brazzaville a évoqué les souvenirs qu'il garde du Congo, le 27 juillet, au cours d'une communication en présence de nombreuses autorités du pays et de la presse nationale.

Parmi ses souvenirs, Michel Rocard a rappelé son premier voyage au Congo en 1970. « J'avais eu l'honneur d'être invité aux festivités du dixième anniversaire de l'indépendance du Congo. J'étais le leader de l'unique parti français qui combattait la guerre d'Algérie et qui s'indignait du colonialisme et voulait y mettre fin. Ce fut un grand moment au point où je suis sorti de là en liant amitié avec le commandant Marien Ngouabi », a-t-il expliqué.

Son passage à Libreville, au Gabon, où le président Omar Bongo l'avait convié à une réunion extraordinaire des chefs d'État africains, la désignation du président gabonais comme médiateur dans la crise po-



Michel Rocard

litique au Congo, sont autant de souvenirs qui resteront également gravés dans sa mémoire. « La démocratie ne va pas toute seule. Elle a des ratés, tout le monde le sait. La France en a connu des quantités. Nous avons usé 13 constitutions en 150 ans. Donc, on ne va pas donner de leçons à qui que ce soit. Il y a eu aussi des ratés au Congo et, je me suis retrouvé par hasard associé par mon ami, le président Bongo du Gabon, à la tentative de médiation qui a échoué malheureusement mais qui aurait peut-être évité une guerre civile. Un peu déçu... Mais le meilleur a gagné, et au Congo il y a la paix. Aujourd'hui, je retrouve un pays heureux et sûr de lui. Il y a la joie de vivre », a-t-il rappelé.

Parlant de sa rencontre récente avec le président de la République, l'ancien homme d'État français a indiqué : « Le président Denis Sassou-N'Guesso m'a fait l'honneur de

me recevoir. Il était très heureux de saluer ma présence. Ce fut un moment délicieux, un moment de réveil des souvenirs. »

Invité aux travaux de la huitième conférence de l'Union africaine des ministres de la Fonction publique à Brazzaville, Michel Rocard a livré une communication sur l'importance de la transparence dans un État. « L'Afrique a des problèmes avec l'État. Il est mal supporté et n'est pas toujours respecté. Cela peut se comprendre dans la mesure où ce n'est l'Afrique qui a inventé le concept d'État, elle l'a reçu sur le dos comme héritage du colonialisme sans l'avoir choisi. L'Afrique a vécu longtemps avec elle-même dans des formes beaucoup plus consensuelles, beaucoup plus lentes. La transparence complète par le dialogue, par des actes publics et surtout la décentralisation sont les clés de la réussite », a-t-il conclu.

Yvette-Reine Nzaba

FONCTION PUBLIQUE

Les pays de l'Union africaine appelés à la ratification de la charte

La huitième conférence de l'Union africaine des ministres de la Fonction publique s'est achevée samedi à Brazzaville sur un ensemble de résolutions et recommandations. L'appel a été lancé à l'ensemble des États membres de l'UA de ratifier la charte africaine sur les valeurs et principes du service public.

« La charte africaine sur les valeurs et principes du service public et de l'administration : un outil pour l'amélioration de la responsabilité et la productivité dans les services publics » tel était le thème de cette conférence dont l'objectif principal était de transformer et de moderniser les administrations publiques pour en faire des outils innovants au service de la construction d'un État capable de favoriser l'émergence pour le développement des pays.

Ouvrant les travaux, le ministre Aimé Emmanuel Yoka a expliqué que réformer l'État semblait s'imposer comme une nécessité fondée sur le processus de réforme des contextes et des structures, de la préparation de l'avenir et de la création de meilleures conditions sociales et d'une insertion qualitative dans la mondialisation. Cette conférence doit contribuer également au développement de la coopération africaine autour des administrations en vue d'élargir l'expérience du multilatéralisme. C'est ainsi que les experts et les décideurs ont convenu

d'avoir des structures adaptées à un service public dépersonnalisé, dépolitisé, compétitif, performant bref, une administration au service du développement.

Au titre des engagements, il a été retenu l'application de cette charte africaine et l'implication de la jeunesse africaine dans le processus politique. C'est là, l'une des conditions préalables pour le développement, la paix, la stabilité des pays africains. « Les États membres de l'Union africaine (U.A) qui n'ont pas encore signé et ratifié la Charte africaine sur les

giques de la fonction publique, de respecter les règles de la fonction publique par le leadership politique et la bureaucratie africaine et d'englober la gestion du service public.

La conférence a élu un bureau de cinq membres dont la présidence est assurée par le Congo, par l'entremise du ministre de la fonction publique, Guy Brice Parfait Kolélas. La place du 1er vice président revient à la Tanzanie, 2^e vice président à la Côte-d'Ivoire, 3^eme vice président à Lesotho et le rapporteur à l'Algérie.

« L'Afrique a des problèmes avec l'État. Il est mal supporté et n'est pas toujours respecté. Cela peut se comprendre dans la mesure où ce n'est l'Afrique qui a inventé le concept d'État, elle l'a reçu sur le dos comme héritage du colonialisme sans l'avoir choisi »

valeurs et principes du service et de l'administration sont appelés à le faire sans plus tarder », ont souligné les conférenciers. À ce jour trente pays sont déclarés signataires du document.

D'autres recommandations ont porté sur l'éthique et prestation efficace de services publics en Afrique. Aux gouvernements africains, les conférenciers recommandent d'initier et de développer un code solide d'éthique et de conduite des législations de leurs fonctionnaires, la mise en œuvre des politiques et lois des pays détenteurs des lois, d'examiner et renforcer les règles déontolo-

Notons que cette conférence avait réuni trente deux pays africains, des experts, les représentants du conseil consultatif de l'U.A sur la corruption, les partenaires au développement et bien d'autres groupes de réflexion.

En rappel, c'est le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, représentant le président de la République du Congo, qui avait ouvert les travaux le 26 juillet.

La cérémonie de clôture a été patronnée par le ministre congolais de la Fonction publique, Guy Brice Parfait Kolélas.

Lydie Gisèle Oko

CENTRAFRIQUE

Le risque d'une « nouvelle Somalie »

Tels sont en substance les propos tenus le 23 juillet par la commissaire européenne à la Coopération internationale, à l'aide humanitaire et la réaction aux crises, Kristalina Georgieva. Elle a évoqué le « chaos complet » dans lequel était plongée la République centrafricaine (RCA).

« Environ 91% des catastrophes humanitaires passent inaperçues. Des millions de personnes souffrent et des centaines de milliers meurent dans des zones de conflit que le reste du monde ignore », aurait-elle ajouté, avant de s'engager à allouer 15% du budget d'aide humanitaire à des « crises oubliées ». Son homologue en charge du développement, Andris Piebalgs, a estimé également que les fonds d'aide à l'étranger devraient être consacrés à ces crises. Pour ce qui concerne la RCA, Kristalina Georgieva s'est engagée à aider cette ancienne colonie française. Elle explique que c'est le pays « le plus oublié du monde, le plus misérable, le plus dans le besoin et celui qui reçoit le moins ».

Lors de son récent voyage en RCA, où elle a rencontré le Premier ministre, Nicolas Tiangaye, et sillonné l'intérieur du pays pour mesurer les dégâts humanitaires laissés par la guerre civile, elle s'est exclamée devant le risque que ce pays d'Afrique centrale devienne « la nouvelle Somalie » : « Les seigneurs locaux de la guerre civile fixent le montant des impôts, car le gouvernement central est inexistant », a-t-elle expliqué, ajoutant que rien ne laissait « transparaître le caractère indépendant de l'État », et a évoqué d'autres « régions oubliées » du continent telles que le nord du Mali, le Darfour.

Elle aura noté, concernant le Tchad voisin, qu'il a pu surmonter les pro-

blèmes entre ses communautés, ce qui en fait un pays relativement stable, mais fragile en raison du risque de contagion des conflits par les pays voisins, notamment la RCA et le Soudan.

Un haut représentant des Nations unies à Bangui du 29 juillet au 2 août

Le secrétaire général adjoint aux droits de l'homme de l'ONU, Ivan Simonovic, se rendra à Bangui du 29 juillet au 2 août, où il rencontrera les autorités de transition parmi lesquelles le chef de l'État de transition, Michel Djotodia, le Premier ministre, Nicolas Tiangaye, quelques ministres, des chefs religieux, des membres d'organisations de la société civile et de la communauté internationale. Ivan Simonovic pourrait se rendre à Bambari et tiendra une conférence au sein du Bureau intégré des Nations unies en Centrafrique (Binuca) le 1^{er} août.

Auparavant, la représentante spéciale de l'ONU en Centrafrique et chef du Binuca, Margaret Vogt, avait appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à réfléchir à des sanctions contre les groupes rebelles qui auraient commis des violations des droits de l'homme dans le pays.

Dans le même ordre d'idées, lors de sa prise de fonction, son remplaçant, le général Babacar Guèye, avait averti que toute aide internationale avait pour préalable la lutte contre l'impunité.

Noël Ndong



Fini les tracasseries



Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

PEINE DE MORT

La tendance à la baisse se confirme, mais...

L'organisation italienne Nessuno tocchi Caino regrette que des pays abolitionnistes se remettent à donner du travail aux bourreaux.

Suivant le principe des trains qui arrivent en retard et qui seuls font la nouvelle, l'organisation italienne de lutte contre la peine de mort dans le monde, Nessuno tocchi Caino (Que personne ne touche à Caïn) se focalise sur ce qu'il y a de moins bien. Elle regrette que les exécutions capitales se poursuivent dans le monde malgré une tendance à la baisse générale. L'organisation

encourage les États à adhérer au moratoire de suspension de la peine capitale acceptée par l'ONU. Mais elle regrette que des États naguère abolitionnistes aient repris la pratique de recourir aux exécutions capitales même dans des cadres juridiques délimités.

Ils sont ainsi dix pays qui, après avoir adhéré à la campagne internationale d'abolition, ont de nouveau succombé aux vieux démons. Le comble est qu'il y a parmi eux des pays africains, alors que dans le rapport de l'an dernier, l'organisation mais aussi la

communauté catholique de Sant'Egidio ne tarissaient pas d'éloges sur les avancées africaines rapides accomplies en ce domaine. Pour cette année, on déplore le retour à la pratique décrite par la plupart des Nations dans des pays comme la Gambie, le Botswana, l'Égypte. Le cas le plus criant reste toutefois celui du Nigeria, pays qui, ayant pris le leadership de l'abolition, n'a rien trouvé de mieux que d'y revenir pour tenter de freiner les attentats terroristes de facture islamiste sur son sol.

Un total de 22 pays a eu recours à cette pratique dans le monde au cours de cette année. Le primat continue de revenir au quatuor qui se maintient en tête depuis quelques années : la Chine et l'Iran auxquels s'est ajouté l'Irak aux côtés de l'Arabie saoudite. La seule Chine représente 76% du

nombre d'exécutions relevées, affirme le rapport. Mais ce tableau ne saurait cacher la confirmation de la baisse continue du nombre des États où les bourreaux ont des fonctions officielles. Le rapport souligne en effet que de 5 004 en 2012, les exécutions sont tombées cette année à 3 967.

Et la cause, encore une fois, en est la Chine qui a fait des efforts notables pour baisser le nombre de ses exécutions.

L'Italie, par sa ministre des Affaires étrangères, a d'ailleurs relevé cet aspect. Mme Emma Bonino, venant des milieux de l'humanitaire, s'est en effet réjouie que, malgré tout, en Chine on ait accompli des pas importants en matière d'information et de transparence dans ce domaine. Et de souligner que la décision des autorités chinoises de réserver à la seule Cour centrale

de justice la faculté de prononcer et faire exécuter des peines de mort « a entraîné un filtrage significatif ».

Reste que « les droits ne sont jamais acquis une fois pour toutes », a réaffirmé la ministre. Tout en confirmant la volonté de son pays de s'en tenir au moratoire, Mme Bonino a lancé « un appel renouvelé » aux États qui hésitent encore ou qui font la sourde oreille pour qu'ils comprennent que même les crimes les plus abominables ne peuvent se résoudre par un crime légal. Elle a aussi rappelé que le moratoire de suspension sera renouvelé à l'ONU l'année prochaine, une occasion propice pour que le monde s'accorde de manière homogène sur ce que le président italien Giorgio Napolitano a qualifié de « saut de qualité, une marque de civilisation ».

Lucien Mpama

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 18 mois
Taux : 11%
Mise en place : 5 jours ouvrés

* Sous réserve que le dossier soit complet et accepté
 * Montant maximum

Tél: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
 +242 05 544 89 88/05 544 85 20
 Fax : +242 22 281 50 89/90
 Email : eqccongo@bgfi.com
www.bgfi.com

Votre partenaire pour l'avenir

Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



COMMUNIQUE D'ANNONCE

EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR

Le Trésor Public de la République Gabonaise procédera, le mercredi 31 juillet 2013, à l'émission, par voie d'adjudication, d'Obligations du Trésor Assimilables dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne :

Désignation : Obligations du Trésor à 3 ans
 Code Emission : GA2J00000015 OTA 3 ANS 4,5% 02-AOUT-2016
 Echéance : 02 août 2016
 Remboursement : In fine
 Forme des titres : Titres dématérialisés

Volume d'émission (en million de FCFA) : Entre 60 000 et 70 000
 Valeur nominale unitaire (en FCFA) : 10 000
 Coupon annuel : 4,5 % du nominal (les intérêts sont payés annuellement).

Date limite de dépôt des offres : Mercredi 31 juillet 2013 avant 9h00
 Lieu de souscription : Auprès des banques de la CEMAC agréées comme « Spécialistes en Valeurs du Trésor » par le Ministre de l'Economie de la République Gabonaise

Annnonce des résultats : Jeudi 01 août 2013
 Date de règlement : Vendredi 02 août 2013
 Date de valeur : Vendredi 02 août 2013

Les personnes physiques ou morales souhaitant acquérir ces titres doivent s'adresser aux établissements de crédit suivants, agréées comme « Spécialistes en Valeurs du Trésor » :

| ETABLISSEMENT | ADRESSE |
|---|--|
| Afriland First Bank | BP 11834 Yaoundé (Cameroun) |
| Ecobank Cameroun | Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun) |
| BGFI GABON | 1295 Boulevard de l'Indépendance BP 2253 Libreville(Gabon) |
| Crédit du Congo | Brazzaville BP 2470 (Congo) |
| Ecobank Centrafrique | Place de la République BP 910, Bangui (RCA) |
| Union Bank of Cameroon Limited | Commercial Avenue P.O Box 110 Bamenda (Cameroun) |
| Union Bank for Africa Cameroun | 1144, Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun) |
| BICIG GABON | Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon) |
| Société Commerciale de Banque au Cameroun | 530, Rue du Roi Georges BP 300 Douala (Cameroun) |
| Union Gabonaise de Banque | Avenue du Colonel PARANT B.P 315 Libreville (Gabon) |

Fait à Libreville, le **25 JUL. 2013**

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi,
et du Développement Durable

Luc OYUBI



OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE : 011/2013
 OFFRE D'EMPLOI pour le poste de Spécialiste en Surveillance Détection
 Grade du Poste : FSN-04 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
 DATE D'OUVERTURE: lundi 15 Juillet 2013 ;
 DATE DE CLOTURE: lundi 29 Juillet 2013
 Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai)
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: d'assurer la surveillance selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.
 Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133
 Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
 N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE : 010/2013
 OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Assistant en Informatique
 Grade du Poste : FSN-07 (Grille salariale des employés Locaux)
 DATE D'OUVERTURE: 12 Juillet 2013
 DATE DE CLOTURE: 26 Juillet 2013
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Informatique, une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de la maintenance des serveurs, postes de travail, imprimantes, scanners, ordinateurs, matériel de diagnostic, logiciels et autres périphériques. Il/Elle s'occupera de la gestion du réseau Local. Expert technique, il/elle apportera son soutien et son assistance au Personnel dans tous les domaines de l'informatique (la programmation des bases de données, le traitement de texte, tableur...)
 ***Les compétences et connaissances pratiques en anglais et en informatique seront testées. ***
 Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.
 Ou de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
 AU:
 Management Officer
 U.S Embassy – Brazzaville, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 N°70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
 Brazzaville, Republic of Congo
 Merci pour votre intérêt et Bonne chance!



Supersonic
ELECTRONIQUE \ ELECTROMENAGER \ INFORMATIQUE \ MOBILIER

**PROMOTION SPECIALE
CARTOUCHES D'ENCRE**



Distributeur et Revendeur agréé
Sté REGAL

hewlett packard 650

hp 650 noir



10.000f

hp 650 couleur



12.000f

hewlett packard 655

hp 655 noir



10.000f

hp 655 couleur



10.000f

Pointe-Noire : Boulevard Ch. de Gaulle (face Park N' Shop) - B.P. 4845 - Tél. +242 05 533 41 79 / 22 294 02 70
Brazzaville : Avenue Orsy (en face de Park N' Shop) - B.P. 1107 - Tél.: +242 05 318 00 00 / 22 281 37 80
 Avenue Amilcar Cabral (à côté d'Air France) - B.P. 1107 - Tél.: +242 05 527 17 99 / 22 281 37 80
 E-mail : supersonic_pnr@yahoo.fr / supersonic_bzv@yahoo.fr

Musée
des Arts et des Traditions du Congo

ARTS ET EXPRESSIONS

*Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
 Venez découvrir une nouvelle exposition,
 Inter-Arts,
 véritable mélange artistique de l'art ancien
 à la peinture en passant par
 la sculpture moderne artisanale*





**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**



A.G.C.SA



**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



MBOTE!

**Vous faites partie
des privilégiés**

PROGRAMME MBOTE



ECAir Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

CINÉMA

Des réalisatrices africaines en atelier sur le développement et l'écriture de leur projet

Cette formation a démarré le 24 juillet à Abidjan et s'achèvera le 2 août. La réalisatrice congolaise Nadège Batou figure parmi la quinzaine de femmes cinéastes sélectionnées pour le concours « L'Afrique au féminin » lancé en début d'année par Canal France International (CFI) et Canal+ Afrique.



Nadège Batou et le réalisateur nigérien Sani Magori. © DR

Nadège Batou présentera un projet intitulé Tchakou et alors. Ce film s'interroge sur les motivations d'un homme paraplégique qui se bat pour la cause des femmes au Niger. « *Mon interrogation est logique à partir du moment où on sait que la condition des handicapés est pire que celle des femmes dans ce pays très stratifié où plus de 70% de la population reste encore rurale et très analphabète* », a expliqué Nadège Batou.

Encadrées par quatre experts, les réalisatrices auront l'opportunité de mettre en pratique différents exercices liés à la technique (plan-lumière) et au contenu (rédaction de la lettre d'intention et du séquenceur), et de participer à des séances spécifiques sur la production, le son, le portrait et le point de vue. La formation sera ponctuée par la projection de documentaires de genres différents (grand reportage, documentaire d'auteur).

Après cette première session d'aide à l'écriture, chaque réalisatrice

retournera dans son pays pour tourner son film. Les meilleures d'entre elles seront de nouveau réunies au début de l'automne pour une session de montage et post-production.

L'Afrique au féminin vise à soutenir des réalisatrices africaines francophones vivant en Afrique subsaharienne. Cet appui s'inscrit dans la volonté partagée par CFI et Canal+ Afrique de détecter des talents et d'encourager les femmes, souvent sous-représentées dans l'accès aux financements et aux métiers de l'audiovisuel, à écrire et réaliser leur film. *L'Afrique au féminin* est un projet autour d'une collection de documentaires d'une durée comprise entre huit à douze minutes, autour du thème « Réussir aujourd'hui en Afrique ».

Plusieurs autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Mali, le Gabon, la Guinée, le Sénégal, le Togo y participent.

Nadège Batou est une réalisatrice autodidacte. Elle co-écrit et co-

réalise en 2007 son premier film, avec Alain Nkodia, Ndako ya bandeko (La maison des frères). Suite à ce film de trente minutes sur la réinsertion des enfants de la rue à Brazzaville par des frères franciscains, elle suit, de 2008 à 2011, différentes formations spécialisées : Africadoc Brazzaville, les Ateliers Varan à Paris et l'Université d'été de la Fondation européenne des métiers de l'image et du son. Grâce à ces formations, elle réalise, de 2009 à 2011, plusieurs films documentaires : Ku N'kéro, à la recherche de l'eau (26 minutes), Dallas de Paris (30 minutes) et Mwana Congo (8 minutes). Elle s'essaie aussi à la fiction en co-réalisant la série Les Boulistes, une sitcom de 36 épisodes de 6 minutes qui a été achetée par CFI en 2012. Elle travaille actuellement au Niger avec le réalisateur Sani Magori au développement de plusieurs films documentaires sur la vie de ce pays sahélien.

Hermione Désirée Ngoma

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FÉMININ U17

Le Congo sera reçu par le Ghana en match aller

Les Diables rouges cadettes seront reçues le 17 août à Accra au Ghana, en premier tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde des moins de 17 ans.

En attendant le regroupement qui se fera à Brazzaville entre le groupe des filles présélectionnées à Pointe-Noire et Dolisie en raison de leur participation aux épreuves du BEPC, le groupe de Brazzaville est en chantier depuis une semaine au stade Alphonse-Masamba-Débat.

Cette sortie des Congolaises sur l'échiquier continental est un premier test de la commission nationale de football féminin que dirige Thérèse Mouanou. Cette dernière avait rassuré l'autorité sportive congolaise quant à l'engagement de l'équipe congolaise en mars dernier,

après plus de cinq années d'absence de la discipline au niveau international. Rappelons que l'équipe des Diables rouges engagée à cette même compétition en 2009 par la Fécofoot, avait été retirée de la course par le ministre des Sports de l'époque, la veille de son premier match des éliminatoires qui devait opposer les joueuses à Brazzaville contre les cadettes du Gabon. Depuis lors, le Congo n'a plus jamais participé à une compétition tant africaine qu'internationale.

Notons qu'à l'issue des éliminatoires dont le match retour est prévu le 1er septembre à Brazzaville, les trois meilleures équipes africaines se qualifieront à la phase finale de la Coupe du monde prévue en 2014 au Costa Rica.

Charlem Léa Legnoki

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO (PARIS)

La nouvelle édition de Palabres autour des arts le 30 juillet

Au programme de cette rencontre : La banlieue en écriture. Les chroniqueurs Aurore Foukissa, La Réus Gangoueus (auteur du blog littéraire <http://gangoueus.blogspot.fr/>), Aurélie Mysself et Cédric Moussavou se retrouveront pour parler des livres : Ils sont votre épouvante, vous êtes leurs craintes (Thierry Jonquet), Fleur de béton (Wilfried N'Sondé), Paradis des chiots (Sami Tchak) et The Corner (David Simon-Ed Burns).

Joss Doszen sera l'auteur invité de cette rencontre. Initiateur de ce rendez-vous littéraire, il est également écrivain. Ce sera donc l'occasion de redécouvrir ses deux ouvrages *Le Clan Boboto* et *Votre message n'a pas été envoyé*, proches de la thématique littérature et urbanité.

Enfin, la troisième partie de la soirée laissera place à un échange avec le public sur le thème « Cliché, fais-moi peur ! » : quels sont ces clichés dont nous ne pouvons nous défaire ?

La soirée du mardi 30 juillet marquera la fin de la saison 2012-2013 avant la fermeture annuelle du mois d'août. Prochain rendez-vous avec La Librairie-Galerie Congo en septembre pour de nouveaux événements culturels.

Pauline Pétesch

CHRONIQUE

Sculpture sur bois à Libreville

Les Gabonais ont été bien inspirés en organisant, sous les auspices du Ministère de la Culture, et dans le cadre des rencontres culturelles de Libreville, le premier Symposium international de sculpture sur bois l'an dernier sous le haut patronage du chef de l'État, sur le thème « Rencontres ». Il s'est ainsi déroulé autour d'activités nombreuses tels l'atelier d'initiation au modelage, les animations thématiques et l'exposition de sculpteurs locaux.

Les objectifs annoncés avaient largement été atteints : la promotion d'un cadre d'échanges et d'expériences, la valorisation de l'art et des artistes locaux, la vulgarisation de la sculpture sur bois en valorisant les essences forestières du Gabon et l'évènement culturel s'est imposé naturellement comme une obligation annuelle. En effet, pour sa deuxième édition, et par l'intérêt suscité l'on peut considérer que le projet supposé permettre de placer la dimension artistique au cœur des réflexions, a pris de l'ampleur grâce aux efforts conjugués des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et technique, de la Formation professionnelle et de la recherche scientifique, de la Culture, de la jeunesse et des sports.

L'acte II du Symposium international de sculpture sur bois, placé sur le thème « Partage », se déroule sur le site retenu de la plage du lycée national Léon Mba de Libreville, depuis le 23 juillet et ce, jusqu'au 7 août prochain. Inscrit dans le cadre des activités majeures des rencontres culturelles et artistiques de Libreville, il ambitionne sa pérennité en accordant à la matière, au bois spécialement, toute sa vitalité en tant que source féconde de l'imaginaire, qui s'exprime à travers la réalisation de sculptures sur plusieurs essences et, partant, procède également à l'étalonnage de l'offre culturelle du Gabon.

Rendez-vous annuel, douze candidatures ont été retenues. Il s'agit de trois Gabonais et de neuf autres venus du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Rwanda, de la Tanzanie, de la Turquie, de la Russie et de la France. « *On part aujourd'hui d'un billot de bois et le 5 août à 12 heures on devrait avoir toutes les sculptures finies et prêtes à être présentées de telle sorte que deux jours plus tard, le 7 août, il y ait une présentation officielle de l'ensemble des sculptures. Ces œuvres participeront à l'embellissement des édifices publics à Libreville et dans l'ensemble du pays, dans le cadre du Fonds d'arts contemporain du Gabon.* »

Pour le maître sculpteur, expert des courants d'art africain, enseignant à l'université de Yaoundé 1, François Edou Biko, qui prend part à cette rencontre culturelle, c'est une joie de se retrouver à Libreville avec des sculpteurs venus d'autres horizons pour échanger sur les expériences et savoir-faire. Ces sculptures, réalisées à partir des billots de bois de diverses essences offertes par le Comité d'organisation, deviendront la propriété du ministère en charge de la Culture après rachat de ces dernières. Les auteurs de ces différentes œuvres en garderont, la propriété morale.

D'autres événements culturels complémentaires gravitent autour du symposium, notamment des expositions grand public, des ateliers jeunesse, des animations thématiques en relation avec le sujet.

Ferréol Patrick Constant Ngassackys

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

Ligue des champions : matchs retour du second tour préliminaire. Après le bon score de parité obtenu, à l'aller, sur le terrain de l'HJK Helsinki (0-0), les Estoniens de Kalju obtiennent leur ticket pour le dernier tour en battant les Finlandais 2-1. Titulaire et très concerné par le travail défensif, Allan Kimbaloula a joué l'intégralité de cette rencontre historique : c'est la première fois que le club basé à Tallin atteint le 3^e et dernier tour préliminaire de la prestigieuse coupe aux grandes oreilles. Mais la tâche sera ardue pour se hisser en phase de poules : il faudra disposer du Viktoria Plzen, champion de Tchéquie en titre. Et jouer le match retour à l'extérieur.

Ligue Europa : matchs retour du second tour préliminaire

Battu 1-2 au match aller, à Riga, le Slovan Liberec se qualifie grâce au but de la tête de Dzon Delarge. À la 14^e minute, l'avant-centre congolais devance le latéral gauche adverse et place une tête puissante sur une touche remise en plein axe. Un premier but de la saison précieux pour son club qui affrontera le FC Zurich au tour prochain.

Entré à la 85^e minute, alors que Qarabag et Piast Gliwice étaient à égalité parfaite (2-1 à l'aller pour les Azéris, 2-1 pour les Polonais dans cette manche retour), Ulrich Kapolongo envoie son équipe au tour suivant en marquant à la 108^e : lancé dans la profondeur, Kapolongo manque son contrôle en première intention mais parvient tout de même à récupérer le cuir dans la surface adverse, excentré à gauche. D'un crochet extérieur du pied droit, il se libère un espace de tir et expédie le ballon dans le surlin droit du gardien polonais, qui ne peut que ralentir la balle. Grâce à la première réalisation sur le sol européen de Kapolongo, Qarabag affrontera les Suédois de Gefle au tour suivant.

Pas de miracle pour l'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye, qui bat Tromsø 1-0. Insuffisant en raison de la défaite du match aller, 0-2, sur le terrain des Norvégiens.

Fodé Doré à la relance en Roumanie

En froid avec une partie du public angevin, Fodé Doré n'ira finalement pas au terme de son contrat avec le SCO d'Angers, en juin 2014. Le longiligne (1,94m) attaquant congolais s'est en effet engagé pour les trois prochaines saisons en faveur du FC Petrolul Ploiesti, vainqueur de la Coupe de Roumanie 2013. Auteur de 3 buts et 6 passes décisives en 34 rencontres, dont 25 titularisations, l'ancien joueur de l'AS

Kondzo avait des relations tendues avec une partie du public angevin, qui lui reprochait son manque de réussite. Et le sifflait régulièrement lors des matchs à domicile. Pièce importante de l'animation du SCO, Doré a souvent manqué de précision, parfois de réussite, devant les buts adverses. Lors de son retour de vacances, début juillet, Doré n'avait pu récupérer son numéro 9, donné à Richard Socrier. Un signe avant-coureur d'un divorce inéluctable.

Non aligné lors de la première rencontre amicale disputée par Angers, c'est finalement du côté de la Roumanie que vient la porte de sortie de l'international congolais. Et la possible participation du FC Petrolul Ploiesti à la Ligue Europa rendra cette sortie très honorable. Vainqueur 3-0 à l'aller face au Vikingur (Iles Féroé), Ploiesti a déjà un pied au troisième et dernier tour préliminaire de la Ligue Europa. Mais il faudra alors battre les Néerlandais du Vitesse Arnhem, ce qui n'est pas facile. Une rencontre à laquelle Doré pourrait participer s'il obtient son permis de travail roumain.

Pour l'accueillir dans cette nouvelle vie, Doré pourra compter sur plusieurs joueurs francophones comme le Haïtien Alceinat, le Centrafricain Enza-Yamissi, les Français Mustivar, Boudjemaa, le Camerounais Priso, l'ancien Parisien Texeira et le RD-Congolais Bokila.

Rappelons que Doré, 23 ans, avait rejoint Angers en 2009 : il avait fait ses premiers pas, et marqué son premier but, en jouant les six derniers matchs de la saison 2009-2010, laissant entrevoir un gros potentiel. Lors de la saison suivante, il avait confirmé les espoirs placés en lui en prenant part à 33 matchs pour 4 buts et 4 passes décisives. Mais, malgré un apport indéniable dans le jeu, les deux dernières saisons furent moins brillantes (3 buts et 1 passe en 32 matchs lors de la saison 2011-2012 puis 3 buts et 6 passes en 34 matchs l'an passé) et un fossé semblait s'être creusé avec le staff angevin, qui attendait davantage de son avant-centre. À lui désormais de prouver, au Pe-



Dzon Delarge a marqué, de la tête, le but de la victoire du Slovan Liberec face au Skonto Riga (© DR)



Dzon Delarge a marqué, de la tête, le but de la victoire du Slovan Liberec face au Skonto Riga (© DR)

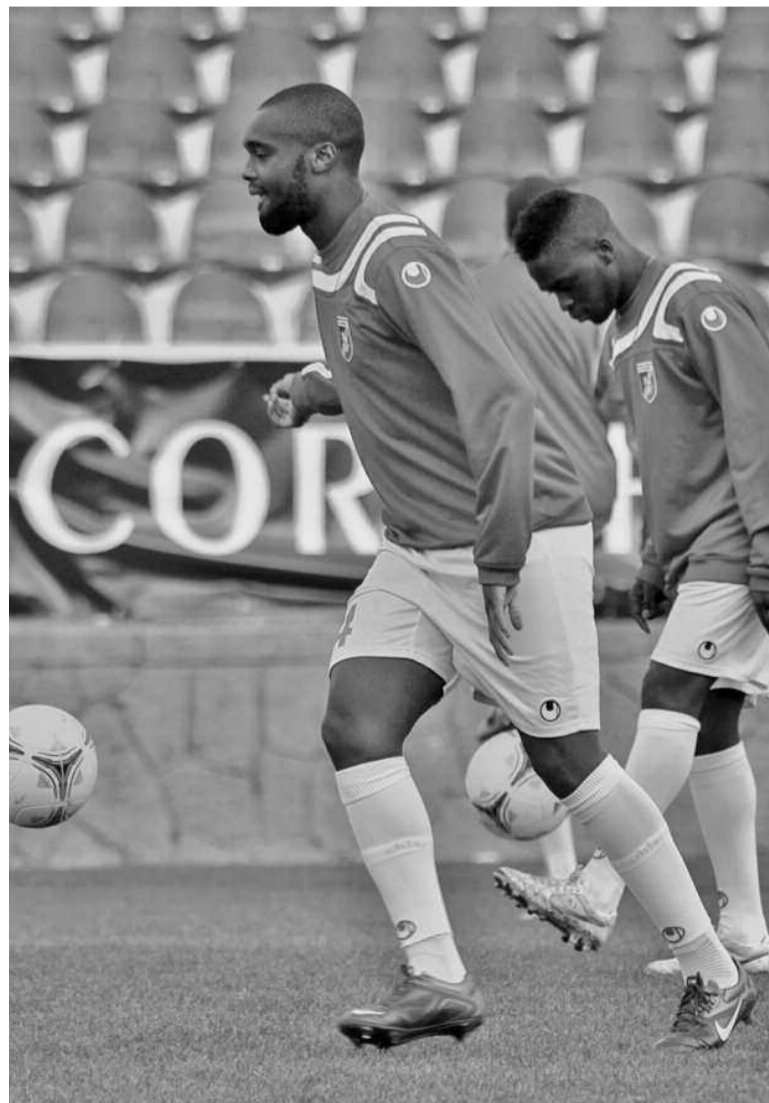
trolul Ploiesti, que la direction du SCO s'est trompée en le lais-

sant partir.

Allemagne : Bernard Itoua Onanga signe pour trois saisons en faveur du SV Elversberg

En fin de contrat avec l'Hapoël Ramat Gan, vainqueur de la Coupe d'Israël mais relégué en deuxième division israélienne, Bernard Itoua Onanga s'est engagé, lundi, avec la formation allemande du SV Elversberg, pensionnaire de Liga 3, la 3^e division locale.

Le défenseur central de 23 ans a paraphé un contrat de trois ans avec l'ancien club de Jean-Claude Mpassy Nzoumba. À l'époque, Elversberg évoluait en Regionalliga, la 4^e division, mais a été promu en Liga 3 en juin dernier. L'objectif du club est de pérenniser sa présence à cet échelon cette saison, avant de viser la montée en Bundesliga 2 d'ici trois ans. Le recrutement de Bernard Itoua, 45 matchs de premières divisions au compteur (2 de Ligue 1, 21 de première division bulgare et 23 en Israël), s'inscrit dans cette politique ambitieuse. C'est ce que confirme Roland Benschneider, le directeur sportif du club : « Nous sommes ravis d'avoir signé Bernard, qui est un défenseur international à la fois jeune et expérimenté. »



Après la France, la Bulgarie et Israël, Bernard Itoua Onanga va découvrir le football allemand (crédit photo Adiac)

Une issue positive pour l'ancien Auxerrois qui avait passé un test à Aalen (Bundesliga 2) au début du mois. Blessé lors de cet essai, il avait été contraint d'y mettre un terme prématurément. Mais il a tout de même été repéré par le staff d'Elversberg qui lui a proposé un contrat sans avoir à passer un nouvel essai et malgré sa légère blessure. Actuellement en France, il rejoindra son nouveau club lundi 29 juillet.

Itoua renforce ainsi le contingent des Congolais d'Allemagne où évoluent déjà Francky Sembolo (Arminia Bielefeld) et Pit-chou Mouaya (Hallescher).

Cameroun, 18^e journée, 1^{re} division

La rencontre de la Ligue des champions face à Séwé ayant été repoussée au week-end prochain, le Coton Sport de Garoua a pu se consacrer aux tâches domestiques et a remporté son match de la 18^e journée de championnat face à l'AC Douala (2-1). Titulaire, Julssy Boukama Kaya est l'auteur d'une passe décisive sur l'ouverture du score des Cotonculteurs. Coton Sport remonte ainsi à la deuxième place du classement, à cinq longueurs du leader, Astres.

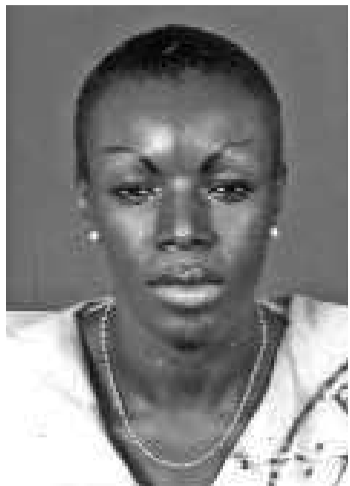
Gabon, finale de la Coupe Le FC Mounana de Sita Milan-dou a remporté la finale de la Coupe du Gabon aux dépens de l'US Bitam (2-0). Le défenseur congolais a joué toute la rencontre, émaillée par des jets de projectiles venant de la tribune réservée aux supporters de Bitam, dans l'axe de la défense. Avec ce succès, Mounana termine sa saison avec brio et prend sa revanche sur le vainqueur du championnat, qui avait devancé Mounana de 10 points. Tunisie, 1^{re} journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération

Percy Akoli n'était pas dans le groupe de l'Étoile du Sahel, battu à Sfax 0-1.

Camille Delourme

COMMUNIQUÉ

08 Juin 2013 – 22 Juillet 2013, voici 45 jours qu'il avait plu à Dieu, de rappeler à lui notre bien-aimée Evelyne Mahoukou, ainsi, les enfants et la famille Mahoukou prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.



NÉCROLOGIE

La famille Makondo (Nkoussou)
 -Kimani Marcel
 -Nzomambou Joseph
 -Kobemba Jean

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur regretté frère Kiyindou E MMANUEL « Santos », ancien travailleur au Ministère de l'économie et des Finances, détaché au parlement, survenu le 21 juillet 2013 à 10heures à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile au N°44, rue ntari au quartier Mansimou (terminus Manvoua), la date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



PRESZA – CONGO

L'exacte réponse à :

- La conception et la mise en place des projets agropastoraux
- Le suivi technique des élevages et formations
- La vente des équipements
- La vente d'aliments complets pour volailles et bétails
- La livraison des poussins d'1 jour, ponte, chair, coq...

Nos soucis ont désormais la solution !

Contacts : +242 06 637 11 92/ 06 848 88 44/ 01 637 11 92

E-mail : presza.congo@yahoo.fr / Adanmado_gregoire@yahoo.fr

BP : 4011 Pointe – Noire, République du Congo

IN MEMORIAM

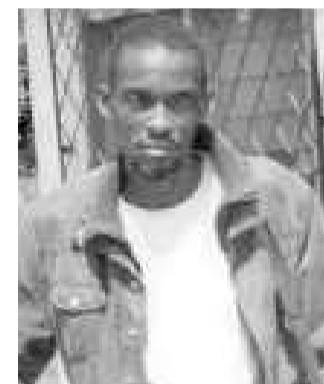
26 Juillet 1983 – 26 juillet 2013

Voici 30 ans déjà, qu'il avait plu à dieu de rappeler à lui, notre chère maman Augustine Béatsengue, en ce triste anniversaire, ses fils : Apollinaire et Séraphin Itoua, les frères et sœurs, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

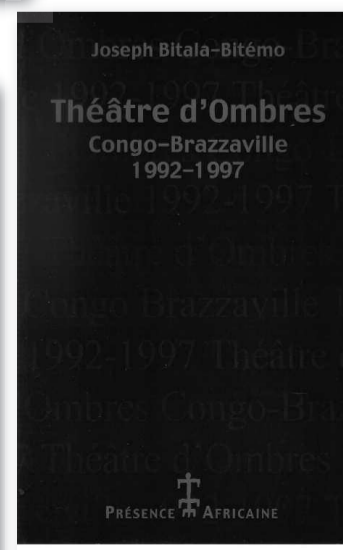
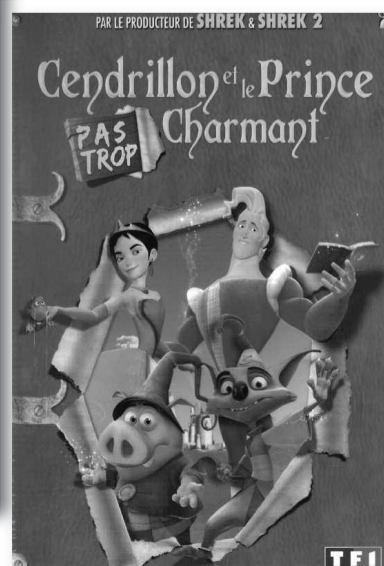
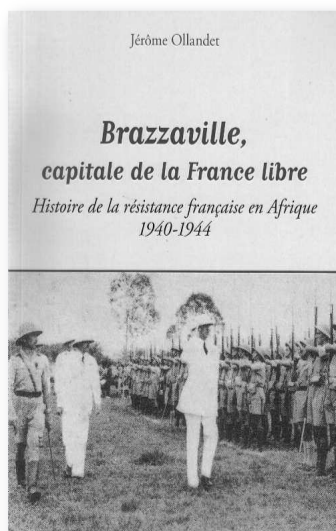
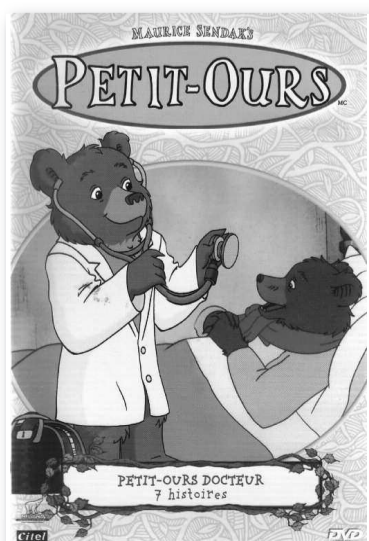
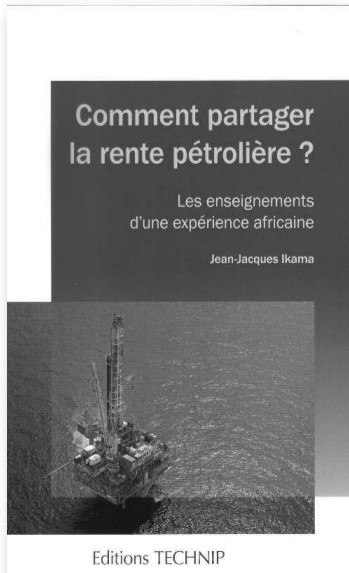
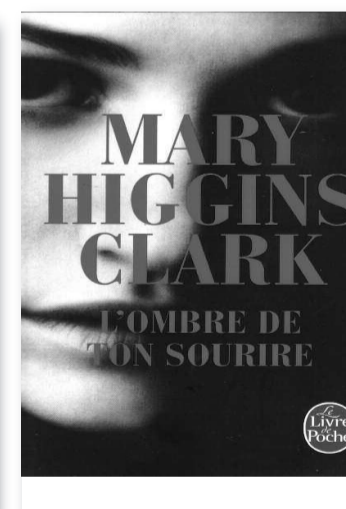
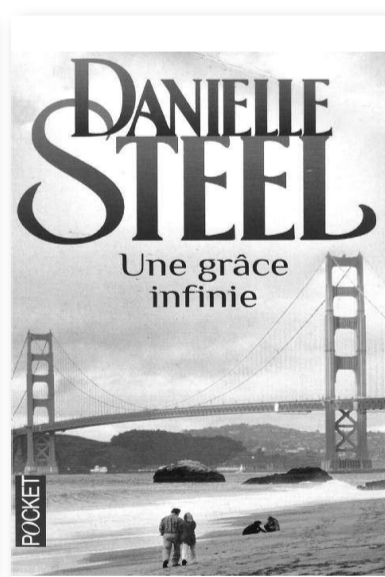
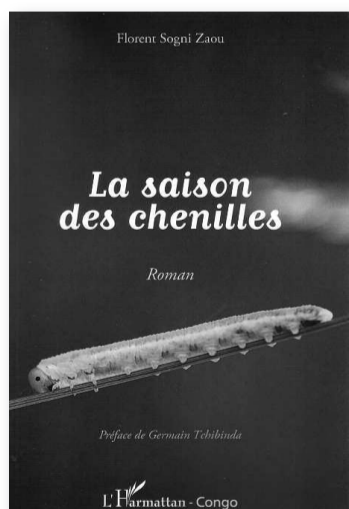


REMERCIEMENTS

Étienne Youdi et enfants remercient les amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors de la disparition de son épouse Mme Youdi Angélique et de son fils Kharl Nkounkou Youdi. Que tous trouvent ici l'expression d'une profonde gratitude de la famille.



EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU

L'association de roller en cours de création

En prélude à la création de cette association et au tournoi interquartiers qui se déroulera en septembre, des patineurs se sont livrés à des démonstrations, le 22 juillet, sur l'avenue de Pékin, derrière l'école primaire 31-décembre de l'arrondissement 3, Tié-Tié.

Ils étaient une trentaine de patineurs venus des arrondissements 4, Loandjili, et 3, Tié-Tié, âgés de 7 à 24 ans, à présenter pendant plus de deux heures, devant un public enthousiaste et en majorité jeune, cascades et chorégraphies.

Depuis quelque temps, le roller prend de l'ampleur dans la ville océane, en particulier à Loandjili (où les jeunes se retrouvent souvent autour de l'hôpital général) et à Tié-Tié (où l'avenue de Pékin sert de lieu d'entraînement et de compétition). Volontaires et motivés, ces jeunes organisent eux-mêmes avec leur propre matériel des compétitions, sans soutien de mécènes ou de sponsors. Mais en l'absence d'aires appropriées, ils prennent beaucoup de risques en la pratiquant sur la chaussée réservée aux automobilistes. Ce qui a conduit Guy Edmond Loemba, maire de Tié-Tié, à interdire la pratique de cette discipline dans son arrondissement.

« C'est pour protéger les enfants que j'ai interdit la pratique de cette activité dans l'arrondissement. J'invite les parents à s'associer à notre volonté de les protéger contre les accidents de toutes sortes. Tant que cela marche, c'est bien, mais le jour où il y a un accident, c'est la consternation pour toute la famille. Mieux vaut prévenir que guérir », a expliqué le maire.

Pour permettre aux pratiquants de mieux s'organiser et les aider à bénéficier d'un encadrement, Brant Lekwiss Malalou, jeune cadre de



Les patineurs pendant les démonstrations

Tié-Tié, a engagé un projet d'association sportive des rollers de Pointe-Noire et du Kouilou. Évoquant les raisons de cette décision, il a expliqué : « Même si on leur interdit de s'entraîner ici, ils le feront ailleurs ou en cachette et c'est là qu'il y a le plus de dangers. Puisque c'est une passion pour eux, nous avons pensé les organiser en association pour leur inculquer les valeurs associatives et les faire bénéficier d'un encadrement adéquat. Apprendre dans les règles de l'art leur évitera de prendre des risques. »

L'initiative a été saluée par Daniel

Mahoungou, président du CQ 301 de Tié-Tié, qui a confié : « L'encadrement des jeunes, c'est ce que nous souhaitons, car ils prennent des risques et c'est vraiment inquiétant. Ils vont jusqu'à s'agripper parfois aux voitures qui passent. » Cette démarche, d'après Daniel Mahoungou, doit être engagée en collaboration avec les parents. « Prenez contact avec les parents, faites en sorte que, tout en pratiquant leur activité, les enfants aillent à l'école ou apprennent des métiers et qu'ils respectent les heures et les programmes de leurs entraînements », a-t-il

recommandé.

Mais une difficulté demeure, c'est le manque d'aires appropriées pour la pratique de cette discipline dans la ville. « Les regrouper ne suffit pas, il leur faut un site approprié. Les enfants doivent réellement être encadrés », a estimé le maire. Pour remédier à ce problème, des parents ont proposé qu'en accord avec la mairie de l'arrondissement, un programme soit établi et que des zones soient sécurisées au moment des entraînements. « Il faut juste éviter les lundis et vendredis, où la circulation des voitures est intense », a suggéré Victor, père de famille, avant de poursuivre : « Dans

le cas contraire, il faut que la mairie leur affecte un espace. »

La première suggestion n'a pas rencontré l'approbation du maire. Pour la deuxième, il a expliqué : « Pour l'instant, la mairie ne dispose pas d'espace qui convienne ». Aussi a-t-il lancé un appel à la population : « Si quelqu'un peut mettre les moyens, on peut aménager un site dans l'enceinte d'une école publique et construire des pistes où ils pourront s'entraîner après la fermeture des classes. Si on pouvait aussi mettre un site à leur disposition, ce serait aussi une bonne chose. »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COUPE DU CONGO

Cara, Étoile du Congo et Diables noirs en demi-finale

Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) s'est imposé le 24 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, 1-0 devant La Mancha de Pointe-Noire. Le match comptait pour les quarts de finale de la Coupe du Congo de football.

Le but des Aiglons, inscrit par Gedson Bakelita, a permis aux Noir-et-Rouge de confirmer l'avantage acquis à Pointe-Noire lors qu'ils avaient battu cette même équipe sur le même score au match aller. Cara qui jouera les demi-finales de la Coupe du Congo attendra le 30 juillet pour connaître son futur adversaire à l'issue du match en retard des quarts de finale op-

posant au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, l'Athlétic club Léopards à Munisport. En match aller, disputé le 23 juillet au stade Municipal à Pointe-Noire, les Fauves du Niari avaient dominé le club ponténégrin sur un score de 2-1. Ntela Kalemama sur penalty avait ouvert le score à la deuxième période. Munisport a rétabli l'équilibre dans les minutes suivantes, avant de succomber suite à un autre but de l'AC Léopards inscrit par Rudy Guelord Bhebey Ndey.

La première demi-finale quant à elle opposera ce 30 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Étoile du Congo à Diables

noirs. Les Stelliens ont obtenu le 23 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat un nul d'un but partout, suffisant pour une qualification en demi-finale. Auteurs d'une belle prestation à Pointe-Noire, couplée par leur victoire 1-0 à l'aller, les Stelliens ont failli se perdre sur le terrain lors de la manche retour, parce que dominés par les Cheminots. Les visiteurs se signalent dès la 4e minute sur une réalisation d'Abdoul, parti à la limite de hors jeu. Le gardien Stellien Pavhel Nzila a ensuite sorti le grand jeu pour éviter le pire à son équipe. Elle a eu la vie sauve sur un penalty transformé par son capitaine Jonathan Mbou.

L'adversaire de l'Étoile du Congo s'est imposé aux tirs au but 5-4 face au FC Kondzo.

À propos des actes de vandalisme commis par des supporters de Diables Noirs lors de ce match, le président de la Fédération congolaise a eu ce commentaire : « La fédération à travers ses équipes a pour mission de produire le spectacle dans les installations construites par l'État. Si les clubs confondent spectacle et violence, je préfère que l'État ferme ses installations pour le football. » Et d'ajouter que de lourdes sanctions attendent l'équipe Diables noirs. Affaire à suivre.

James Golden Eloué

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La RDC engagée pour la paix dans la région des Grands lacs

Kinshasa attend les mêmes efforts des autres partenaires tant régionaux qu'internationaux.

Le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a récemment réitéré devant le Conseil de sécurité des Nations unies l'engagement de la RDC pour la paix dans la région des Grands lacs. Il a plaidé pour un appui en faveur de l'Accord-cadre dans la Région des Grands lacs et a rassuré l'instance dirigeante de l'ONU sur la détermination de son pays à mettre un terme à l'insécurité qui règne dans la partie orientale de l'Afrique depuis près de vingt ans.

Selon le diplomate congolais, l'Accord-cadre et la Résolution 2098 ont inauguré une phase importante dans la pacification de la région des grands lacs. Ils représentent des innovations majeures, tant dans l'appréhension de la crise qui sévit dans la région que dans la doctrine traditionnelle des Nations unies en matière de maintien de la paix. Cet Accord-cadre et la résolution 2098 sont perçus par les populations longtemps meurtries des pays de la région, comme des preuves éloquentes de la détermination de la communauté internationale d'aider à trouver une solution définitive à l'instabilité dans cette sous-région.

Niveau d'exécution des engagements

La volonté de la RDC est notamment manifestée par le niveau d'exécution des engagements pris

lors de la signature de l'Accord-cadre, le 24 février 2013. Depuis ce temps, le gouvernement congolais a accéléré et systématisé la réforme du secteur de sécurité notamment avec le concours des partenaires bilatéraux, afin de rendre la défense du pays plus efficace et de mieux as-



Raymond Tshibanda et Ban Ki-moon à New York en mars 2013
Photo Jean-Paul Baziyaka/Minaffecif

surer l'autorité de l'État. Dans l'est de la République, la police nationale, l'administration publique et les tribunaux bénéficient à titre prioritaire du renforcement de leurs capacités, ce qui leur permet de reprendre progressivement le contrôle de la situation.

La marche vers la matérialisation effective de la décentralisation, les résultats positifs de la réforme de la gestion des finances pu-

bliques, le réexamen approfondi du Document de stratégie et de croissance pour la réduction de la pauvreté, afin de rendre notamment la croissance et de donner à la lutte contre la pauvreté plus de crédibilité et d'efficacité, la réconciliation et le renforcement de la cohésion nationale sont autant

d'étapes franchies qui prouveraient l'engagement de la RDC. Il y a, en plus, la mise en place de la coordination du mécanisme national de suivi confiée à un cadre de l'opposition politique et la réforme de la Commission électorale nationale indépendante «Céni» a été complètement réformée. Par rapport à la cohésion nationale, le ministre a insisté sur l'initiative du président de la Ré-

publique de convoquer à partir du mois d'août les concertations nationales. Ces assises ont pour objet de rechercher ensemble les voies et moyens de renforcer la cohésion nationale pour mieux faire face à tous les défis que la Nation congolaise est appelée à relever. « Preuve du caractère participatif de l'exercice, l'opposition politique a préparé et déposé dernièrement, auprès du praesidium et du président de la République un cahier des charges comprenant ses revendications et propositions », a déclaré le ministre des Affaires étrangères. Cet état d'avancement a permis à Raymond Tshibanda d'assurer que son pays sera prêt pour la réunion « 11+4 » prévue au mois de septembre.

Affrontements M23-armée congolaise

L'occasion était propice pour rappeler la souffrance imposée aux populations de Goma et de Rutshuru du fait des attaques sporadiques que, depuis l'adoption de la Résolution 2098, et en défiance à cette dernière, le M23 lance contre les positions défensives des Fardc. À cet effet, le ministre a relevé le fait que la RDC réfute toutes les accusations portées actuellement contre les Forces armées congolaise, la Brigade d'intervention et la Monusco, affirmant sans preuve qu'ils collaboreraient avec les FDLR. « L'examen attentif de la documentation que nous vous avons ainsi fournie démontre de manière éloquente

l'ampleur, la qualité et l'efficacité des efforts déployés par la RDC au cours des cinq dernières années pour combattre les FDLR qu'elle aurait complètement neutralisés, n'eût été le déclenchement de la rébellion du M23 », a dit Raymond Tshibanda. En plus du déploiement sur le terrain de la Brigade d'intervention, Kinshasa souhaite désormais voir ladite brigade assumer aussi rapidement et efficacement que possible les responsabilités qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité, à savoir surveillance et sécurisation de la frontière entre la RDC et ses voisins de l'Est d'une part et, d'autre part, neutralisation de toutes les forces négatives, sans exclusive. Cependant, elle demeure consciente de l'importance de combiner la force militaire et le dialogue sincère entre toutes les parties internes et externes et l'application de bonne foi des conclusions auxquelles ces parties parviennent.

C'est pourquoi, a conclu le ministre des Affaires étrangères, la RDC demeure activement impliquée dans les pourparlers de Kampala. Il a souligné que, fort de l'expérience des accords conclus avec les rebelles en 2003, 2006 et 2009, et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, le pays n'est pas prêts à signer un accord qui jetterait les bases d'une nouvelle rupture de la paix et de l'instabilité.

Jeannot Kayuba
et Jules Tambwe Itagali

ENJEUX POLITIQUES

Le G14 d'accord pour un dialogue sous la médiation de Mary Robinson et Sassou N'Guesso

Le regroupement politique dénommé « Groupe des quatorze », signataires de l'Accord global inclusif de Pretoria, s'est dit attaché à cette rencontre sous l'égide de ces deux personnalités pour une solution à la crise de légitimité qui se pose en RDC, a précisé son modérateur Baudouin Bwassa lors des échanges avec la presse le 27 juillet à Fatima.

Se reconnaissant proche des positions de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi sur la thèse d'une crise de légitimité responsable "des misères de la RDC", le G14 s'en est démarqué aussitôt en affichant une volonté à prendre part au dialogue national inclusif tel que recommandé dans l'Accord-cadre et dans la Résolution n°2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. « En 2006, après les élections présidentielles, il n'y a pas eu de crise de légitimité après que Jean-Pierre Bemba a accepté

l'inacceptable. En 2011, le G14 constate que le président Tshisekedi n'a pas accepté les résultats. D'ailleurs, il s'est lui-même auto-proclamé président de la République ». Le Dialogue devrait ainsi réunir deux composantes essentielles, à savoir la délégation des acteurs politiques qui appartiennent à la famille politique de Joseph Kabila et la délégation de la famille politique des acteurs politiques qui ont rejeté les résultats des élections du 28 novembre 2011. Sur la question de la divergence entre l'UDPS qui a rejeté tout en bloc et le G14 qui accepte le dialogue, Baudouin Bwassa voit d'abord la politique comme une dynamique. « Quand nous nous battrions pour qu'il y ait conférence nationale souveraine, l'UDPS n'était pas d'accord. Le président Tshisekedi avait même dit au cours d'une conférence qu'il n'y aura pas de conférence nationale au Zaïre. Pourtant, cette confé-

rence a bien eu lieu. Même le président Tshisekedi y a participé. L'UDPS a été le grand bénéficiaire alors qu'elle n'avait que quatre délégués sur plus de 2000 participants », a-t-il dit. Au sujet de la ligne de démarcation entre dialogue et concertation, le G14 a placé le premier terme dans l'optique d'un échange alors que le second renvoie à une simple consultation d'une partie. A en croire le G14, il ne revient pas au chef de l'Etat de désigner les présidents des deux chambres du parlement, en vertu de la séparation des pouvoirs qui devraient théoriquement régner entre les institutions. Quant à la démarche de l'opposition dite parlementaire, elle est viciée d'avance. D'abord, a insisté le G14, parce qu'elle n'a pas reconnu la crise de légitimité dans la déclaration. Ensuite, a-t-il ajouté, elle ne peut rejeter quelque chose dont elle-même est issue.

Laurent Essolomwa

CONFLITS AU NORD-KIVU

L'Unicef appelle à la protection des enfants

L'agence de l'ONU estime que la reprise du conflit entre l'armée congolaise et les groupes armés (le M23 et l'ADF-Nalu) dans cette province est un risque direct pour les enfants vivant à l'intérieur et autour des zones où se déroulent les combats. L'Unicef, qui se dit vivement préoccupé par l'impact des combats sur les enfants, a sensibilisé, dans un communiqué du 26 juillet, toutes les parties au conflit dans le Nord-Kivu, sur leurs responsabilités sur la protection de tous les enfants, des femmes et hommes civils. « Les enfants doivent être protégés par toutes les parties en conflit », a déclaré la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein.

Dans ce document, l'Unicef a affirmé avoir reçu des informations qui montrent une tendance inquiétante où les enfants sont de plus en plus comptés parmi les victimes des conflits. À l'en croire, ces rapports inquiétants font état d'enfants tués ou blessés dans les affrontements en cours dans cette partie du pays. L'Unicef a également exhorté toutes les parties impliquées dans le conflit au Nord-Kivu à libérer les mineurs dans leurs rangs. L'agence de l'ONU a, en effet, estimé à deux mille le nombre d'enfants utilisés

par les groupes armés au Nord-Kivu. « Le recrutement et l'utilisation d'enfants de moins de 18 ans dans les forces et groupes armés est un crime en vertu du droit congolais et international. Les responsables doivent être identifiés, arrêtés et poursuivis dans les plus brefs délais », a déclaré Bentein. Il est rappelé que depuis janvier, l'Unicef et ses partenaires ont appuyé la démobilisation et la réintégration de mille sept cents enfants. Cette institution a également rassuré sur la continuité de la fourniture d'un appui à la réintégration des enfants qui sortent des groupes armés. L'Unicef a noté que conformément aux articles 6 et 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant, tout enfant a le droit inhérent à la vie, et toutes les mesures doivent être prises pour le protéger contre toutes les formes de violence, de blessure ou de violence physique ou mentale. Alors que par sa résolution 1539, le Conseil de sécurité des Nations unies condamne également avec fermeté le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats par les parties en conflits armés en violation des obligations internationales en vigueur.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Trois cadres du M23 frappés des mandats d'arrêt internationaux

Ces responsables de la rébellion sont poursuivis, entre autres, pour des faits de constitution d'un mouvement insurrectionnel, crimes de guerre, crimes contre l'humanité.

Le gouvernement de la RDC vient d'émettre trois mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de trois de ses ressortissants réfugiés sur le territoire rwandais. Il s'agit principalement des responsables civils et militaires du M23. C'est ce qu'a annoncé un communiqué du gouvernement qui précise que lesdits mandats ont été transmis, depuis le 25 juillet, à la République du Rwanda par des voies diplomatiques d'usage. Ceci fait suite aux exploits judiciaires signés récemment par l'auditeur général des Forces armées de la RDC, officier du ministère public

près de la Haute cour militaire, le général-major Joseph Ponde Isambwa, à charge d'individus poursuivis pour crimes relevant de la justice militaire.

Jean Marie Runiga Lugelero en sa qualité de président du M23 est concerné au premier chef par cette décision judiciaire bien qu'il ait été destitué de ses fonctions de coordonnateur politique du M23 par Sultani Makenga, le chef militaire du mouvement. Bien que Jean-Marie Runiga et son bureau politique se soient réfugiés au Rwanda, croyant se défaire de l'emprise judiciaire, ils restent néanmoins sous le coup des poursuites judiciaires au regard des faits répréhensibles mis à leur charge. Le mandat d'arrêt émis contre l'ancien coordonnateur politique du M23 s'inscrit dans la

continuité des sanctions prises en janvier 2013 par les Nations unies contre lui et le commandant Éric Bagege, les deux ayant été soupçonnés d'avoir commis des exactions contre des femmes et des enfants. Sont aussi concernés par ces mandats d'arrêt le colonel Baudouin Ngaruye (général de brigade autoproclamé du M23), le lieutenant-colonel Éric Bagege, le colonel autoproclamé du M23 et le colonel Zimurinda Innocent. Toutes ces personnes visées par ces mandats d'arrêt sont poursuivies, d'après le communiqué du gouvernement, pour des griefs ci-après : constitution d'un mouvement insurrectionnel, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, tortures, viols, esclavage sexuel, persécution pour des motifs ethniques, conscription et utilisation des mineurs de moins de 15 ans dans des groupes armés.

Le gouvernement de la RDC déclare attendre avec intérêt la réponse du Rwanda conformément à l'accord de coopération judiciaire entre les deux pays, aux engagements contenus dans le point 5 de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et aux dernières recommandations du Conseil de sécurité de l'ONU lors de la réunion consacrée à la situation sécuritaire dans la région des Grands lacs le 25 juillet.

Alain Diasso

SANTÉ

Le Dr Félix Kabange Numbi s'imprègne des dossiers de prise en charge des malades

Le ministère de la Santé publique reçoit les dossiers de prise en charge des malades qui doivent aller à l'étranger pour des soins. Mais depuis un certain temps, ces malades se plaignent de la lenteur dans le traitement de leurs dossiers.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a organisé le 25 juillet dans la salle de réunion de son ministère une séance de travail avec ces malades. Il était question de leur expliquer des préalables qu'il faut remplir pour que les dossiers soient signés parce qu'il y a des dossiers de malades qui ne respectent pas certaines exigences.

Un dossier médical de prise en charge doit être signé par un médecin spécialiste travaillant dans un hôpital public. Il s'agit pour le cas d'espèce de l'hôpital général de référence de Kinshasa, de la clinique Ngaliema et des cliniques universitaires de Kinshasa. En sus de cela, il faut avoir un rapport médical.

Pour la prise en charge des militaires, le Dr Félix Kabange Numbi leur a expliqué qu'au niveau de l'armée, une commission médicale a été mise sur pied pour traiter des dossiers de militaires et ensuite les envoyer au ministère de la Santé publique. Celui-ci ne fait que les entériner. S'agissant des créances, c'est à dire des malades qui se sont fait soigner par leurs propres moyens et que le gouvernement devra les rembourser, le Dr Félix Kabange Numbi est formel: «Le problème des créances ne relève pas de ma compétence, il faut aller voir les ministères de Finances et du Budget». Toutefois, pour ce qui est des dossiers qui traînent encore au ministère de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi rassure ces malades que d'ici à jeudi tous les dossiers seront traités. «Mais je n'ai pas dit que tout le monde ira se faire soigner à l'étranger», insiste-t-il. Après tous ces éclaircissements, les malades n'ont pas caché leur satisfaction et saluent l'initiative prise par le ministre de la Santé publique. Comme cette dame souffrant d'une tumeur dont le dossier est en cours. «Même si mon dossier n'est pas encore signé, la réunion que nous avons eue avec le ministre de la Santé publique nous a vraiment réconfortés, il mérite d'être là où il est. Il a rassuré que tous nos dossiers seront traités. J'ai la ferme assurance que mon dossier va bien évoluer après cette rencontre».

De son côté, ce fonctionnaire de l'État du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire atteint d'une nécrose fémorale est tout simplement ému de voir que son dossier vient d'être signé par le ministre de la Santé publique. «Je manque des mots pour dire ce que je ressens maintenant, je suis ému. Je remercie le ministre pour cela», s'est-il réjoui.

Aline Nzuzi



Jean Marie Runiga, l'ancien coordonnateur politique du M23

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE ET PROFIT

Les contribuables toujours réticents malgré l'ultimatum de la DGI

Les vendeurs du Grand marché de Kinshasa affirment n'être pas en mesure de supporter cette nouvelle imposition de 50.000 FC en plus de la patente habituelle qu'ils paient.

L'ultimatum lancé par la Direction générale des impôts (DGI) à tous les assujettis à l'impôt sur le bénéfice et profit (IBP) court jusqu'au 31 juillet. C'est ce que vient de révéler le directeur général de cette importante régie financière. «Nous invitons toutes les entreprises et les personnes concernées à se manifester en payant ce qui est dû au Trésor public avant le 31 juillet», a indiqué Dieudonné Lokadi tout en exhortant les uns et les autres à faire preuve de civisme fiscal. Et le directeur général de préciser que les entreprises qui ne vont pas se plier à cette exigence légale en payant l'acompte prévisionnel requis seront soumises à des pénalités couvrant les 50% du montant qu'elles devraient débours. Mêmement pour les contribuables évoluant dans le petit commerce qui auront à payer 50% de ce qui leur est dû à titre de pénalité si jamais ils ne se mettaient pas en ordre avec le fisc à la date fixée. L'IBP est fixé pour les grandes et moyennes entreprises à 35% du chiffre d'affaires, sauf celles qui bénéficient d'un régime particulier comme les miniers et les producteurs pétroliers. Nonobstant ces proportions pourtant revues à la baisse et la caté-



Une vue du Grand marché de Kinshasa

gorisation faite sur la base des chiffres d'affaires, de nombreux contribuables ont toujours du mal à se mettre au pas, fait-on observer. Si déjà les grandes entreprises dont le chiffre d'affaire peut se situer au delà de 80 millions de dollars peinent à s'acquitter de cet impôt, l'on comprend aisément les difficultés qu'éprouvent les petits commerçants à souscrire à ce qui paraît, à leurs yeux, comme un coupe-gorge. Les vendeurs du Grand marché, par exemple, sont toujours réticents face à cet impôt forfaitaire de 50.000 qu'on leur a alloué alors qu'ils sont assujettis à la patente habituelle de 28.000 FC (34.4 dollars). Malgré toutes les

recommandations faites par le Syndicat national des vendeurs qui a exigé, entre autres, d'exempter les tenanciers des étalages au marché central de cet impôt, le gouvernement semble faire la sourde oreille lorsqu'il envoie les agents du Fisc sur le terrain plutôt que de chercher à trouver un compromis avec les petits commerçants, constate-on. La DGI qui, en début d'année, avait fait part de son obstination à recouvrer d'ici le premier trimestre de 2013, 76 millions de dollars d'Impôt sur le bénéfice et profit, entend donc aller jusqu'au bout de sa logique.

Alain Diasso

ENVOLEE DES PRIX MONDIAUX ALIMENTAIRES

Mise en garde des experts sur les effets limités des subventions à la consommation

Le niveau proche des pics historiques observé en mai et juin fait peser une autre menace sur les pays pauvres, particulièrement ceux dont les gouvernants sont tentés généralement d'intervenir pour apporter une bouffée d'oxygène aux consommateurs, du moins en théorie.

Rien ne permet de crédibiliser la démarche consistant à amplifier les subventions à la consommation de produits alimentaires faute de disposer d'amortisseurs sociaux efficaces capables d'aider le pays à faire face à la volatilité chronique des prix. Selon le rapport trimestriel Food price watch de la Banque mondiale publié le 25 juillet, ce vieux remède a «des effets contreproductifs avérés». Critique, le vice-président par intérim du groupe de la Banque mondiale en charge du réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique, Jaime Saavedra, a déploré la mauvaise conception et l'opacité des programmes de subventions aux denrées alimentaires. «Ils ne soulagent absolument pas les pauvres. Outre leur coût parfois exorbitant, ils sont une porte ouverte à la corruption et au gâchis, alors que les

contraintes budgétaires sont fortes», a-t-il lâché. L'institution financière internationale est convaincue que ces subventions creusent les déficits. «Il faut impérativement réformer ces programmes pour introduire des subventions intelligentes ciblant ceux qui en ont le plus besoin et venant en complément des filets de protection sociale existants», a-t-il ajouté.

La tendance générale, qui s'est observée entre février et juin, est enclenchée depuis le record absolu d'août 2012. Au cours de cette période, les prix des exportations ont été tirés vers le bas suite à une combinaison de facteurs dont l'augmentation de la production, le fléchissement des importations et le tassement de la demande. Les marchés internationaux devraient, à en croire le rapport, restés incertains, notamment pour le blé dont la production est menacée à cause de la dégradation des conditions climatiques en Europe, en Russie et en Chine. Sur les marchés intérieurs, les hausses observées entre février et juin sont la conséquence de l'amenuisement de l'offre, des dévaluations et des politiques d'achats publics.

Laurent Essolomwa

RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LES GRANDS LACS

La classe politique congolaise exprime ses appréhensions

Alors qu'ils s'attendaient à ce que le Conseil de sécurité s'engage sur la voie des actions dissuasives contre le Rwanda lors de sa réunion du 25 juillet, de nombreux acteurs politiques pensent que leurs attentes ont été déçues.

La réunion spéciale du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans la région des Grands lacs tenue, le 25 juillet, à New-York n'aura pas été du goût de nombreux acteurs politiques congolais qui s'attendaient à ce que l'institution onusienne aille au-delà des simples déclarations d'intention pour s'engager sur la voie des actions coercitives contre le Rwanda. D'aucuns pensent que le Conseil de sécurité devrait simplement enfoncer le clou en s'inscrivant dans la dynamique impulsée par la récente prise de position du département d'État américain appelant le Rwanda à stopper son soutien au M23 et à retirer ses



Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

troupes engagées à ses côtés dans le combat à l'Est de la RDC. Dans la classe politique congolaise, on ne manque pas d'exprimer un certain dépit face aux conclusions de cette réunion à laquelle beaucoup d'espoirs étaient pourtant placés.

« Là où l'on s'attendait à une fermeté de la part du secrétaire d'État américain John Kerry,

on a eu droit à une rhétorique déjà entendue. Il a sombré dans la langue de bois », a réagi un cadre de la majorité sous le sceau de l'anonymat. Il pense que le diplomate américain s'est voulu plus généraliste là où le rapport de Human Right Watch, qui suscite pourtant des réactions, est plus précis et détaillé en pointant un doigt accusateur

sur le Rwanda. D'après la même source, le fait d'appeler les Nations unies « à mettre un terme au soutien étranger apporté aux rebelles opérant en RDC », d'inviter au respect de l'Accord-cadre par toutes les parties signataires ou encore d'exiger la poursuite de la réforme du secteur de la sécurité et la restauration de l'autorité de l'État à l'est du pays ne constitue pas une avancée significative. D'autres acteurs politiques, tant de l'opposition que de la majorité, ont souhaité à ce que John Kerry cite nommément le Rwanda comme pays agresseur à l'instar du porte-parole du département d'État américain, John Psaki. Ils révèlent, par ailleurs, que le discours ayant émaillé les différentes interventions n'ont pas assez souligné « l'importance de la mise en œuvre par les parties des engagements auxquels elles ont souscrit dans l'Accord-cadre, d'un dialogue soutenu

de la communauté internationale ». En outre, pensent-ils, « la coordination étroite entre les donateurs pour veiller à ce que l'assistance fournie soutienne l'action menée au niveau national et régional en vue de s'attaquer aux causes profondes du conflit dans la région des Grands lacs » n'a pas non plus été exprimée de manière forte. Une certaine opinion estime que le fait pour le Rwanda de siéger dans cette instance onusienne aurait influencé ces conclusions non assorties des mesures coercitives contre le Rwanda. « Plutôt que d'attendre que la solution à ses problèmes vienne de l'ONU, il est temps que nos concitoyens apprennent à se prendre en charge », entend-on dire dans les milieux intéressés qui, en même temps, appellent les Fardc à développer une puissance de feu susceptible de libérer l'est du pays des groupes armés.

Alain Diasso

HANDBALL-CAC U19

Victoire de la RDC sur le Tchad à Libreville

Les Léopards juniors de la RDC participent à la première édition de la Coupe d'Afrique centrale de handball masculin (CACHM) de moins de 19 ans organisée à Libreville au Gabon.

La RDC a battu, le 26 juillet, à Libreville le Tchad en premier match de la première édition de la CACHM de moins de 19 ans. Les jeunes Léopards handball masculin se sont imposés par vingt-neuf buts à vingt-cinq sur le parquet du gymnase du Prytanée militaire de Libreville au Gabon où se déroule cette compétition. Ils ont dû se surpasser après avoir été menés à la fin de la première période par treize buts à quatorze pour Les Sao handball U19 du Tchad.

La première édition de la Coupe d'Afrique centrale de handball masculin de moins de 19 ans est organisée à Libreville par la Fédération gabonaise de handball, en collaboration avec l'Union des fédérations de handball d'Afrique centrale Zone 4. Elle réunit, du 25 au 31 juillet, au gymnase du Prytanée militaire

de Libreville huit pays de la sous-région. Il s'agit, outre la RDC, naturellement du Gabon pays hôte, du Congo-Brazzaville, du Cameroun, du Tchad, de la Guinée Équatoriale, du Sao Tomé et Príncipe et de la République centrafricaine. L'équipe junior d'Afrique du Sud participe à la compétition à titre d'invitée d'honneur ainsi que l'international français de souche gabonaise, Luc Abalo.

À l'ouverture du tournoi le 25 juillet, le Gabon a eu raison du Cameroun par vingt-neuf buts à vingt-deux et le Tchad a supplanté l'Afrique du Sud par trente-neuf buts à treize. Selon le calendrier de la compétition, la finale est prévue pour le 30 juillet. Ce championnat sert de test aux juniors gabonais, représentants de l'Afrique à la Coupe du monde U19 prévue du 10 au 23 août à Hongrie. Les autres pays africains qualifiés à cette compétition mondiale de handball juniors sont l'Angola, l'Égypte et la Tunisie.

M.E.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Watalu François, résidant sur l'avenue Ngavuka 36 bis/quartier Mfinda à Kinshasa/Ngaliema, demande à toute personne qui aurait les nouvelles de sa sœur nommée Mavue Zoka Wumba Julienne disparue depuis le 20 novembre 2012 de la contacter au numéro 0891035154 ou de signaler le poste de police le plus proche.

BASKET-BALL

Coup d'envoi de la 30^e Coupe du Congo à Kinshasa

Vingt-quatre clubs, dont quatorze chez les messieurs et dix chez les dames, sont en compétition pendant deux semaines dans la capitale pour le titre de champion du Congo 2013.

La trentième édition de la Coupe du Congo de basket-ball se déroule du 27 juillet au 11 août au stade des Martyrs de Kinshasa. Huit provinces sur les onze de la RDC prennent part à cette compétition avec un total de vingt-quatre clubs, dont quatorze chez les messieurs et dix pour les dames. Pour la ville de Kinshasa, il y a les clubs masculins

de Société commerciale de transports et des ports -SCTP- (ex-Onatra), Molokai, Terreur, Jeunesse et avenir et les dames d'Arc-en-ciel, INSS, Hatari et Tourbillon. Le Bas-Congo a trois clubs, les dames de Veti Club et Lumière et les messieurs de Hammers et SCTP Matadi. Un seul club vient du Kasai occidental, les garçons d'All For One. Le Kasai oriental a deux équipes, les garçons d'Istia et Université de Mbuji-Mayi. Le Katanga envoie quatre clubs, les messieurs de Mazembe et Lupopo, et les dames de Daring Club Motema Pembe et Mazembe. Le Nord-Kivu compte deux équipes, les mes-

sieurs de DC Virunga et les dames de Mont-Carmel. Le Sud-Kivu délègue aussi deux clubs, les Amis de Bukavu et les filles de Gazelles. Les garçons d'Étoile d'or de Kisangani sont la seule équipe de la province orientale.

Rappelons que la 29^e édition de la Coupe du Congo de basket avait été remportée par SCTP (ex-Onatra) chez les messieurs, qui mettaient fin à quatre ans de règne sans partage de BC Mazembe de Lumbubashi. Les dames d'Arc-en-ciel de Kinshasa tiennent à conserver le sacre remporté en 2012.

Martin Enyimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC MK a battu Bazano

Kabangu Kadima a permis au FC MK de battre Groupe Bazano du Katanga en demi-finale aller du championnat qui se joue à Boma dans le Bas-Congo.

Le FC MK de Kinshasa a battu, le 26 juillet, au stade Socol de Boma (Bas-Congo), la formation de JS Groupe Bazano du Katanga par un but à zéro, en match aller de demi-finale de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football. L'unique but de la partie a été inscrit à la 55^e minute par Kabangu Kadima, buteur-maison du club cher à l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. Après une première période disputée entre les deux équipes, FC MK a finalement concrétisé légèrement sa domination sur l'ensemble de la partie par ce but. Dans l'autre demi-finale aller, l'AS Vutuka de Kikwit dans la province du Bandundu a fait match à égalité avec l'Olympique club Bukavu Dawa du Sud-Kivu par un but partout. Vutuka a ouvert la marque par Kalapi sur penalty à la 56^e minute. Bukavu Dawa a égalisé à la 79^e minute, également sur penalty par l'entremise de Mungoto. La finale de la 49^e édition de la Coupe du Congo est programmée au 30 juillet au stade Socol de Boma. Le vainqueur participera à la Coupe de la Confédération, en compagnie du CS Don Bosco de Lumbubashi, troisième au championnat national (Division 1) organisée par la Ligue nationale de football.

M.E.



 **ECAir**
Equatorial Congo Airlines

BIENVENUE CHEZ VOUS

© IMAGEO 2013 / DELPHINE BEDEL

AGENCE COMMERCIALE : Paris : 68, Avenue Ledru Rollin 75012 Paris
AGENCE - AÉROPORT : Roissy Charles de Gaulle Terminal 1/ Hall 6
Tél : +33 01 74 25 51 72
Relation clients : +33 01 78 77 78 77

3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE
BRAZZAVILLE-PARIS-BRAZZAVILLE

www.flyecair.com

DIPLOMATIE

Rechauffement de la coopération entre Brazzaville et Bujumbura

Le président de la République, Denis Sassou N'Gueso a regagné Brazzaville hier en provenance du Burundi où il était en visite officielle de 72 heures sur invitation de son homologue, Pierre Nkurunziza.

Reçu à l'aéroport de Bujumbura par son hôte, Denis Sassou N'Gueso et Pierre Nkurunziza se sont rendus samedi à Ngozi, ville natale du dirigeant burundais où la délégation congolaise a passé l'essentiel de son séjour. Peu avant de quitter Bujumbura, le chef de l'État congolais est allé s'incliner devant les stèles dédiées respectivement au prince Louis Rwagasore (héros de l'indépendance burundaise) et à Melchior Ndadaye (héros de la démocratie), premier président élu du Burundi en 1993, qui connut, une fin tragique comme le héros de l'indépendance. À Ngozi, localité située à 135 kilomètres de la capitale, au nord du Burundi, les deux chefs d'État ont fait le point des accords de coopération signés par Brazzaville et Bujumbura dans les domaines du transport aérien, du commerce et de l'agriculture, mais qui n'ont pas connu de début d'exécution. Les deux présidents ont aussi évoqué la situation sécuritaire dans la région d'Afrique centrale, et tout particulièrement le cas centrafricain. Il est question, en effet, que le Burundi appuie la mission de paix en Centrafrique par l'envoi d'un contingent. En sa qualité de président du comité de suivi des accords de Libreville sur la crise centrafricaine, le président Denis Sassou N'Gueso a demandé à son homologue, dont le pays possède une expertise et une expérience en matière d'interposition, de s'impliquer dans ce dossier.

Le tête-à-tête entre les deux chefs d'État a été suivi par des entretiens élargis entre les experts des deux pays. Ils ont exploré toutes les autres voies de coopération avant de procéder à la signature des accords complémentaires. La visite de l'usine de transformation de fruits de Ngozi a mis fin au séjour burundais du président Denis Sassou N'Gueso qui a regagné Brazzaville hier, dimanche.

Les Dépêches de Brazzaville

POINTE-NOIRE

La ligue de karaté a un nouveau président

À l'issue de l'assemblée générale électorale du 20 juillet, Maître Higin Didas Amboulou a été élu à la tête de la ligue départementale de karaté de Pointe-Noire. Il est soutenu dans sa mission par un bureau de douze membres ainsi qu'un commissariat aux comptes.

« Ce mandat que vous m'avez confié va permettre



Higin Didas Amboulou, président élu de la ligue départementale de karaté de Pointe-Noire. © ADIAC

aux habitants de la ville océane de vivre une fois de plus le karaté au quotidien. Pour cela, nous devons travailler avec tout le monde afin que le département retrouve sa place d'antan. Nous allons créer les conditions pour que cela soit possible et amorcerons une nouvelle politique du karaté inspirée par la fédération », a-t-il annoncé.

En clôturant les travaux, Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, a dit : « La mise en place de la nouvelle ligue doit nous pousser à travailler davantage. Nous sommes

tous sur la ligne de départ. Tous les clubs doivent avoir leur récépissé pour un bon suivi. Les responsables des clubs doivent se mettre résolument au travail afin de prendre la mesure des défis qui les attendent. Toute structure est jugée à partir de la capacité de ses dirigeants. Vous devez donc travailler en synergie pour le mieux-être et l'affirmation de l'identité des karatékas sur la scène nationale. »

La ligue départementale de karaté de Pointe-Noire veut impulser une nouvelle dynamique à la structure avec l'inauguration, le 14 juillet, du nouveau siège de Pointe-Noire et du Kouilou situé dans l'enceinte du stade municipal de Pointe-Noire. Des locaux complètement aménagés avec grilles de sécurité, baies vitrées, portes métalliques, meubles et outils informatiques.

Composition du nouveau bureau de la ligue départementale de karaté de Pointe-Noire

Président : Higin Didas Amboulou

1^{er} vice-président : Désiré Franck Tsiro

2^e vice-président : Guy Léopold Mouamba

3^e vice-président : Georges Nkounkou

4^e vice-président : Georges Ipa

Secrétaire général : Arnel Ghislain Matanzala

Secrétaire général adjoint : Pierre Pambou Tchicaya

Trésorier général : Paul Moussavou Boulingui

Trésorier général adjoint : Carine Audrey Diakabana

Membres : Elie Moussounda ; Alfred Zanga ; Oliveira Joachim Vasco

Commissariat aux comptes :

Président : Étienne Mountou

Membres : Christian Minkala et Georges Makoss

Hervé Brice Mampouya

RÉFLEXION

Les enjeux du Golfe de Guinée

De la même façon que le Golfe persique, l'Océan indien au débouché de la Mer rouge ou le Détroit de Malacca en Asie, le Golfe de Guinée devient au fil des ans un lieu stratégique où se joue une partie planétaire. Il le doit, bien sûr, à sa position géographique qui en fait le point de passage obligé pour tout navire voulant passer de l'hémisphère nord à l'hémisphère sud en longeant les côtes de l'Afrique; il le doit aussi et surtout au fait que cette partie du monde s'impose progressivement comme l'une des plus riches du globe en raison de la vitalité de ses populations et de la richesse de ses ressources naturelles. Considéré jusqu'à une date récente comme voué pour longtemps à la misère et à la guerre, le Bassin du Congo est désormais l'objet de toutes les attentions et, de ce fait, la sécurité de l'océan qui le borde s'impose comme un enjeu majeur.

Il l'est d'autant plus que, dans le même temps, l'insécurité gagne tout au long

de ses côtes avec les attaques de plus en plus nombreuses perpétrées par des pirates équipés d'embarcations rapides qui se dissimulent par dizaines, par centaines même, dans les baies et les mangroves pour fondre brutalement sur leur proie. Tous les experts en conviennent : si des mesures ne sont pas prises rapidement pour neutraliser les bandes qui s'y multiplient, cette partie de l'Océan deviendra une zone de non droit où les agressions se multiplieront et où les trafics les plus dangereux se donneront libre cours.

Disons avant d'aller plus loin que, dans cette affaire, les pays riches de l'hémisphère nord sont tout autant concernés que les pays qui bordent le Golfe de Guinée car, très vite, si rien n'est fait pour stopper les dérives en cours, la drogue, les armes, les produits illicites de toute nature emprunteront cette voie pour gagner l'Europe en toute impunité. Sans compter, bien sûr, les attaques qui seront menées contre les plateformes pétrolières, les navires

marchands, les bases logistiques des grandes compagnies internationales présentes dans cette zone et qui rendront infiniment dangereuses les activités économiques sur toute l'étendue de la région.

Les États qui bordent cette partie de l'Océan ont pris, depuis longtemps, la mesure du problème et s'efforcent de mobiliser les moyens nécessaires pour combattre le fléau en gestation. Mais ils n'ont pas, et n'auront pas avant très longtemps, les capacités techniques et financières qui leur permettraient de le résoudre. Ce qui a comme conséquence évidente que l'affaire concerne la communauté internationale dans son ensemble et non les seuls États du Golfe de Guinée ; laquelle communauté internationale dit effectivement avoir conscience de la gravité du problème, mais ne se mobilise guère, en dépit des apparences, pour aider les pays concernés à agir.

D'où cette idée qui paraîtra folle à

beaucoup, mais qui relève selon nous du simple bon sens : construire à proximité immédiate d'un grand port de la région une base équipée de moyens navals, aériens, électroniques qui garantirait une réponse efficace et immédiate aux agressions dont les navires de toute provenance pourraient être l'objet. Voyez, par exemple, et pour illustrer ce propos, le rôle que Pointe-Noire, avec son port en eau profonde et les installations ultramodernes qui y sont en cours de construction, pourrait jouer dans la mise en place d'un tel dispositif. Capables d'intervenir rapidement sur toute l'étendue du golfe les moyens qui y seraient concentrés dissuaderaient vite les pirates de sortir de leurs trous.

La France et ses partenaires européens, la Chine, les États-Unis, la Russie, l'Inde, le Brésil ont tout à gagner à la mise en place d'un tel dispositif. Encore faudrait-il le leur expliquer de façon claire, preuves à l'appui.

Jean-Paul Pigasse